

Activité, emploi et formation dans le Bâtiment

Ile-de-France



©crédit photo : Freepik.com @pchn.vector

Édition Décembre 2020



Sommaire

1

Au carrefour de l'activité, de l'emploi et de la formation : quels constats aujourd'hui en région ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui

2

Quelles tendances pour quels constats demain en région ?

- 2.1 Des entreprises marquées par la crise...
- 2.2 ...par une modification de la structure de l'emploi
- 2.3 Formation initiale... quelles tendances de fond ?

3

Baromètres prospectifs par domaines de métier et fonction en région

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

1

Au carrefour de l'activité, de l'emploi et de la formation : quels constats aujourd'hui en région ?

Cette partie consiste en un état des lieux du tissu économique, de l'emploi et de la formation dans le secteur du Bâtiment francilien, en 2019.

1.1 | Quelles spécificités du tissu économique régional ?

Le Bâtiment : un tissu économique régional marqué par la prépondérance des petites structures et la concentration sur certains domaines d'activité

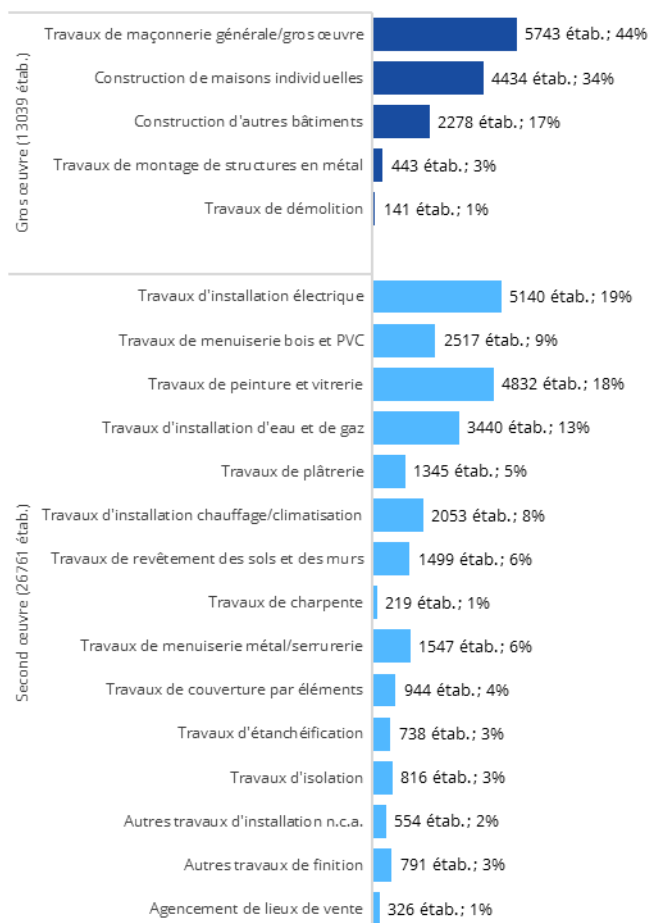
Répartition des établissements employant au moins un salarié à fin 2019 selon la tranche d'effectif

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

	Nombre	%
1 à 9 salariés	34 606	87%
10 à 19 salariés	3 336	8%
20 à 49 salariés	1 423	4%
50 salariés et +	435	1%
Ensemble	39 800	100%

Répartition des établissements du Bâtiment employant au moins un salarié à fin 2019

Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC



39 800
établissements employant au moins un salarié à fin 2019

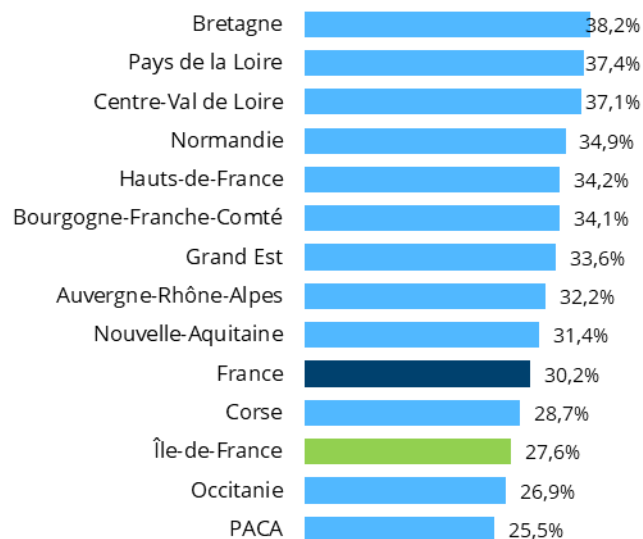
dont
26 761
du second œuvre

99 710
établissements n'employant aucun salarié à fin 2018

Une concentration de structures n'employant **aucun** salarié supérieure à la moyenne nationale

Part des établissements employant au moins un salarié à fin 2018

Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE - Traitements Réseau des CERC



Définitions

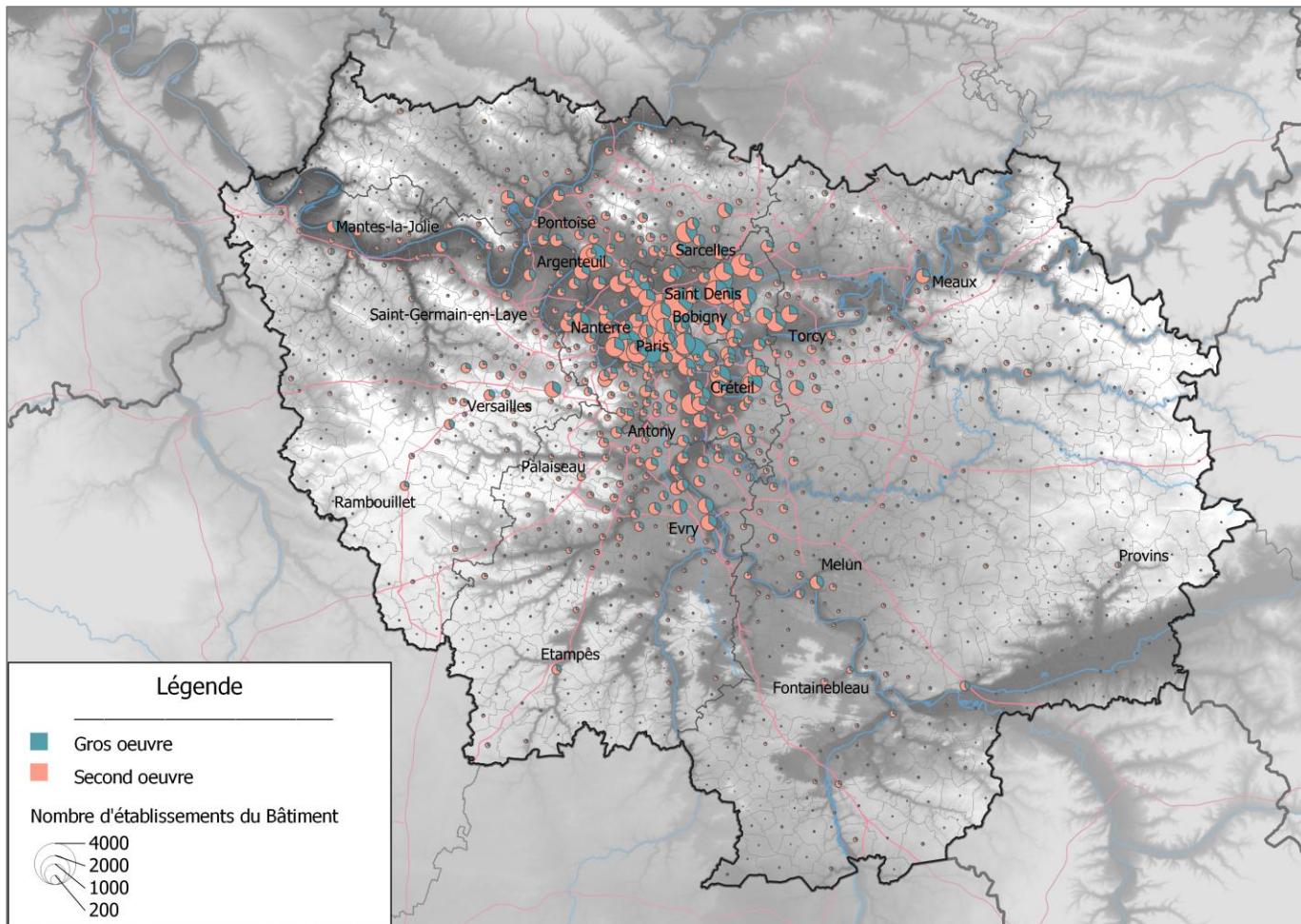
Etablissements employant au moins un salarié à fin 2019, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2019, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2019.

Etablissements n'employant aucun salarié à fin 2018, source Répertoire des Entreprises et des Etablissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2018.

Forte centralisation du tissu économique autour du bassin parisien : Une immense majorité des établissements du Bâtiment localisés sur Paris, la petite couronne et les centres urbains de la Grande Couronne

Nombre d'établissements de Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2018

Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC



A fin 2018, le tissu économique de la région francilienne est fortement polarisé autour du bassin parisien. Les arrondissements parisiens et les communes de la petite couronne témoignent d'une grande concentration d'entreprises du Bâtiment. Dans une moindre mesure, les principaux centres urbains de Grande Couronne connaissent également ce phénomène de surconcentration des entreprises de la filière. Il est à noter que malgré une moindre représentation des entreprises dans les zones les plus rurales de la Grande Couronne, l'intégralité des communes de la région dispose d'entreprises du Bâtiment sur son territoire.

De plus, la quasi-totalité des communes d'Ile-de-France concentrent à la fois des entreprises de gros œuvre et des entreprises de second œuvre, avec toutefois une certaine prédominance des entreprises de cette seconde catégorie. En ce sens le tissu économique régional est parfaitement mixte.

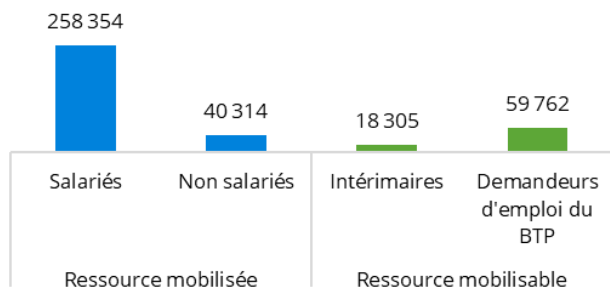
1.2 | Quel recours aux ressources disponibles ?

Mobilisation des ressources : un emploi salarié conséquent mais une réserve de main d'œuvre disponible relativement faible

Le Bâtiment d'Ile-de-France marqué par un faible recours à l'intérim

Ressources dans le Bâtiment

Unité : nombre de postes salariés 2018, de non salariés 2018, d'intérimaires en ETP 2019, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2019 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC



Ressource mobilisée :

258 354

salariés

40 314

non salariés

Ressource mobilisable :

18 305

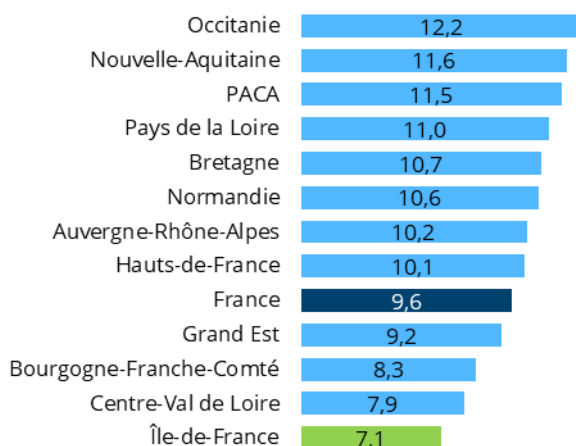
intérimaires

59 762

demandeurs d'emploi

Nombre d'intérimaires pour 100 salariés du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC



En 2018, plus de 258 000 salariés et 40 000 non salariés (indépendants) travaillaient dans le secteur du Bâtiment francilien. A ces ressources en emploi effectivement mobilisées s'ajoute plus de 18 000 intérimaires en ETP et près de 60 000 demandeurs d'emploi (données de 2019), faisant office de réserve de main d'œuvre.

La région Ile-de-France témoigne d'un recours à l'emploi intérimaire légèrement inférieur à la moyenne nationale. Dans le secteur francilien du Bâtiment, en 2019, 7,1 intérimaires étaient employés pour 100 salariés, contre 9,6 intérimaires en moyenne au niveau national.

Avertissement

Les données concernant les demandeurs d'emploi portent non pas sur le secteur du Bâtiment mais sur celui de la Construction dans son ensemble, en raison de difficultés rencontrées par le fournisseur de données.

Par ailleurs, la réalité des données Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi ne permet pas de distinguer les travailleurs qualifiés des travailleurs non qualifiés, recherchant un emploi dans le secteur du BTP.

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2018, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : Nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des Indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Bâtiment de la région au cours de l'année 2019.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2019 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production dans le secteur de la Construction.

Un effectif salarié moins concentré sur les métiers de la production en Ile-de-France que dans les autres régions de France métropolitaine

Les métiers de la production les plus représentés : maçon, l'électricien et peintre

Effectif salarié relevant du Bâtiment en 2019

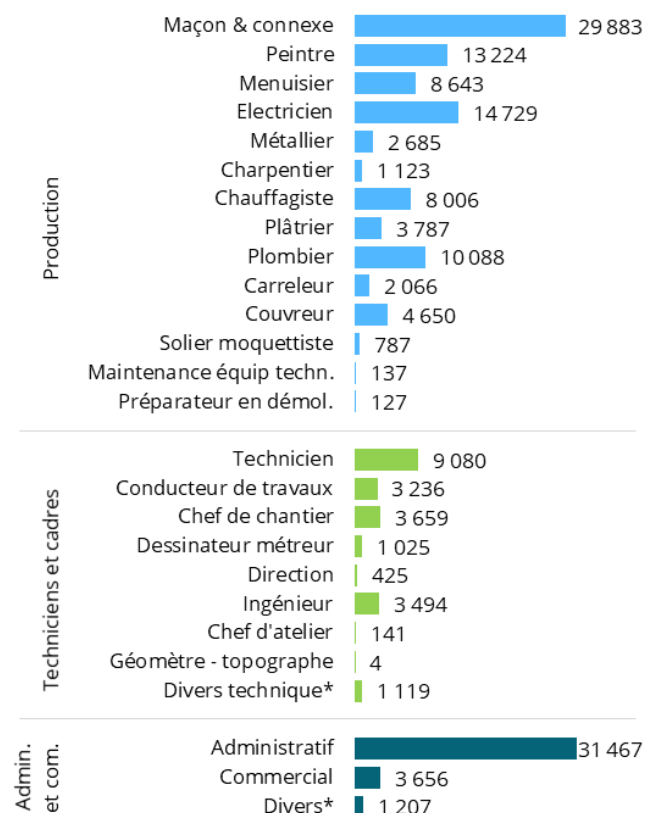
Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



En 2019, l'effectif salarié du secteur du Bâtiment francilien se répartit entre les métiers de la production (près de 100 000 salariés), les emplois de Techniciens/Cadres (22 183 salariés), et les postes d'administratifs et de commerciaux (36 330 salariés). Le secteur témoigne naturellement d'une très forte prépondérance des métiers de la production (63% des effectifs globaux). Cette dernière est toutefois moindre par rapport aux autres régions de France (70%), notamment du fait du poids plus conséquent des postes d'administratifs et de commerciaux (23% en Ile-de-France, contre 17% en France métropolitaine).

Répartition des salariés relevant du Bâtiment

Unité : Nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Ressource mobilisée :

Production

99 935 salariés

Techniciens et cadres

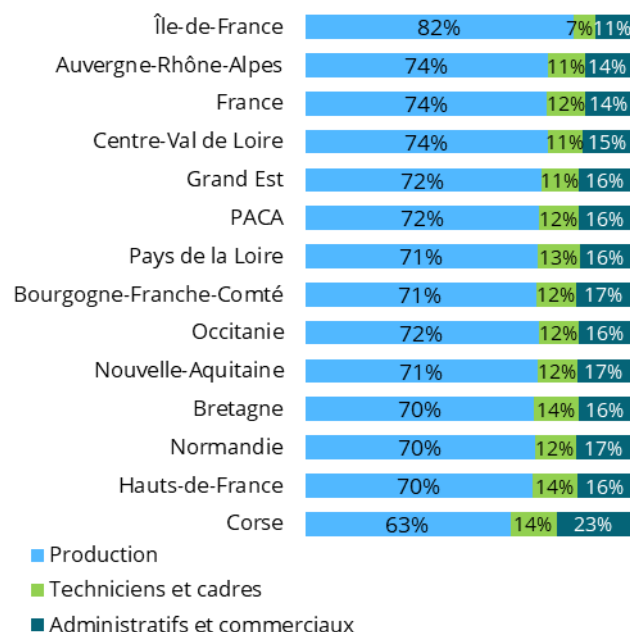
22 183 salariés

Administratifs et commerciaux

36 330 salariés

Répartition de l'effectif salarié relevant du Bâtiment par région en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

* Y compris apprentis

⚠ Avertissement

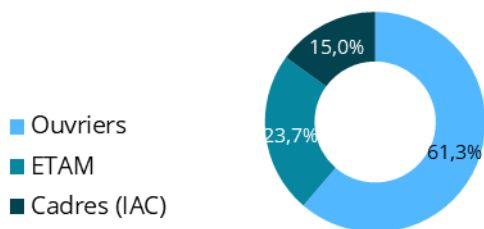
Les données UCF analysées sur cette page sont différentes des données de l'ACOSS-URSSAF, présentées en page 6, s'agissant du nombre de salariés du secteur du Bâtiment en Ile-de-France. Les méthodes de comptabilisation du nombre de salariés diffèrent d'une source à l'autre. Les écarts constatés s'expliquent par ces différences méthodologiques.

Prépondérance des ouvriers qualifiés en Ile-de-France

Des disparités de niveau de qualification importantes entre les métiers

Répartition des salariés dans le Bâtiment selon le statut en 2019

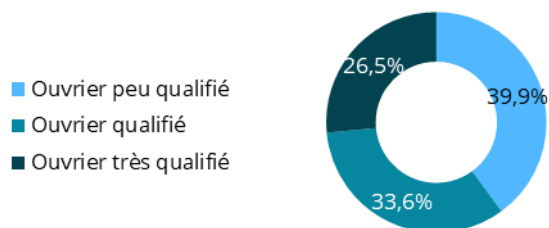
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



60,1%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

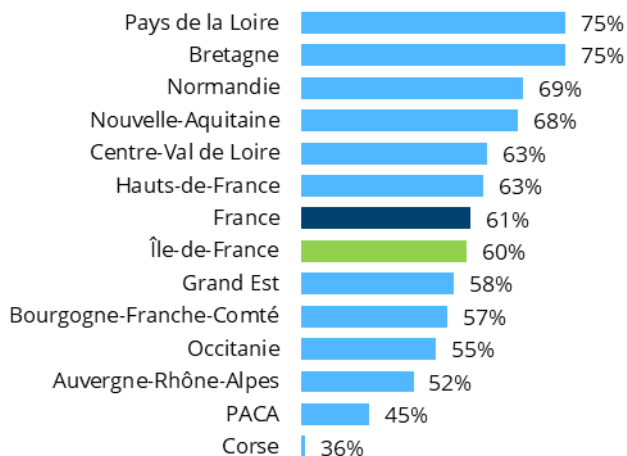
Répartition des ouvriers selon leur niveau de qualification en 2019

Unité : Nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Part des ouvriers qualifiés et très qualifiés dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Le secteur du Bâtiment francilien compte 61% d'ouvriers, un quart d'ETAM et 15% de cadres.

Parmi ces ouvriers, près de 40% sont peu qualifiés, un tiers est qualifié et un quart est très qualifié. La part des ouvriers qualifiés ou très qualifiés s'élève à plus de 60% en Ile-de-France, soit un ratio comparable à celui prévalent en moyenne au niveau national (61%).

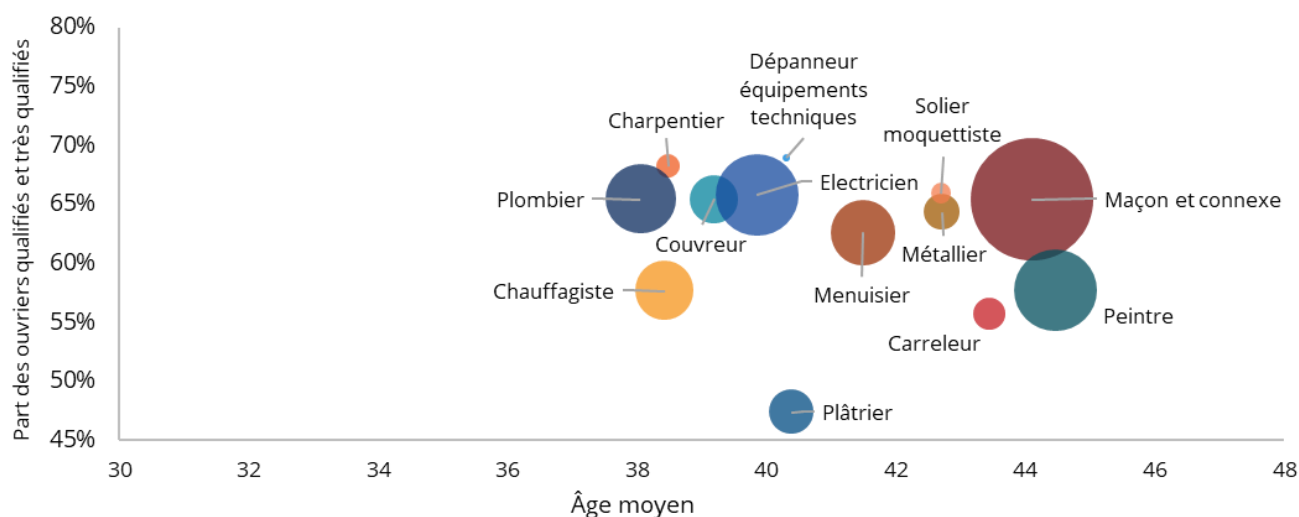
Le niveau de qualification moyen est également très variable par métier. A titre d'exemple, la part des charpentiers et les dépanneurs d'équipements électriques qualifiés et très qualifiés est de plus de 65%. Ce chiffre est d'à peine plus de 45% chez les plâtriers. La niveau de qualification des ouvriers ne semble pas particulièrement corrélé à leur âge moyen, comme on aurait pu s'y attendre.

Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Âge moyen et niveau de qualification des ouvriers en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC

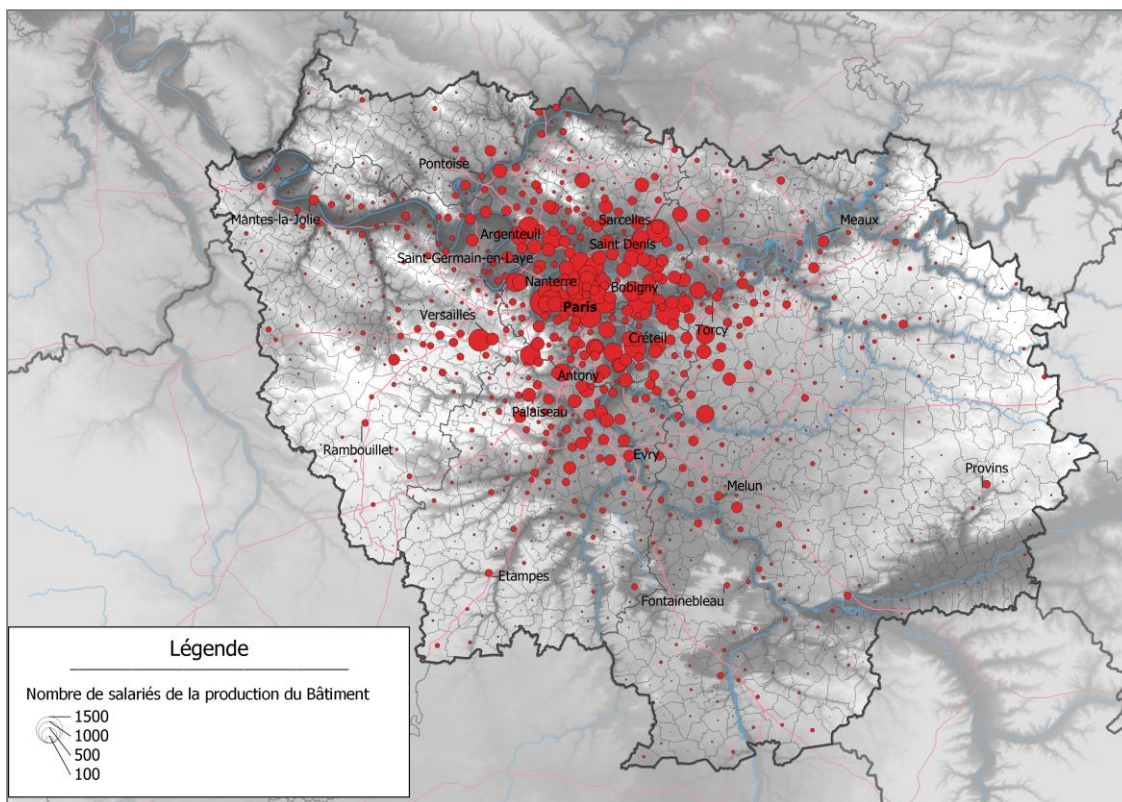


Forte concentration des salariés du Bâtiment autour du Bassin parisien

Les techniciens, cadres, commerciaux et administratifs également polarisés autour du Sud Ouest de la Petite Couronne

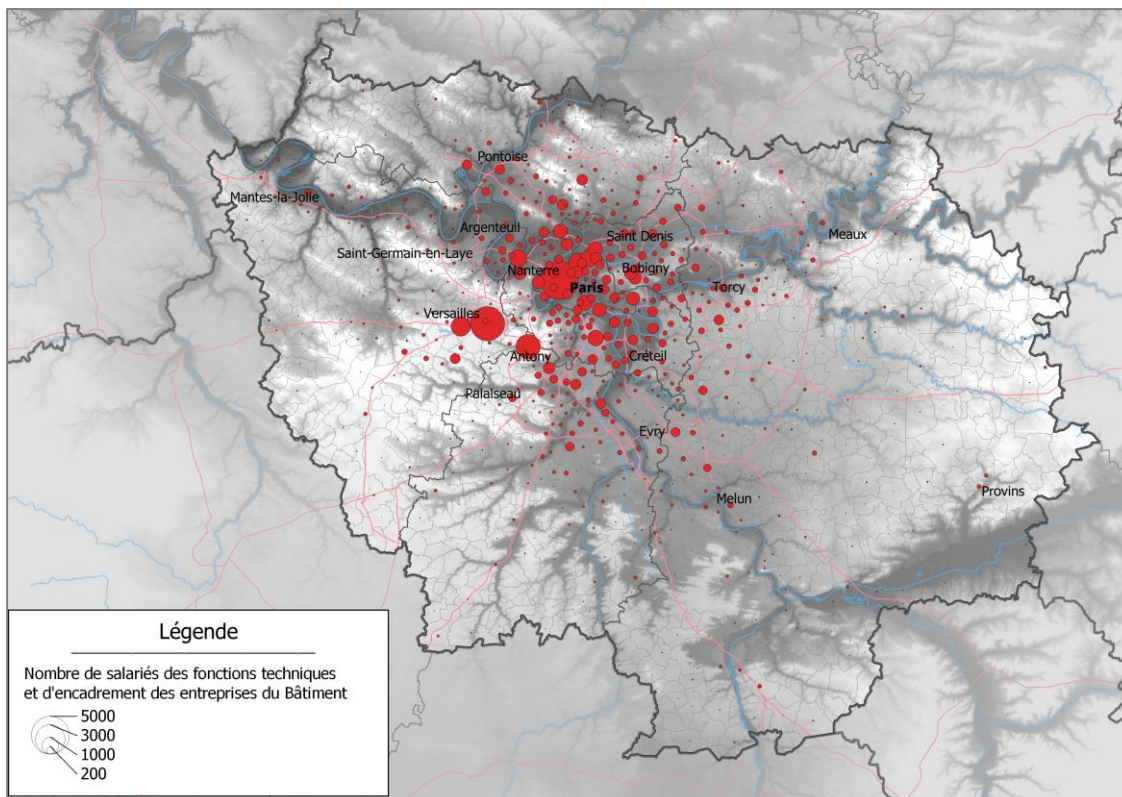
Nombre de salariés de la production en 2019

Sources : UCF au 15 mars 2019 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail



Nombre de techniciens, cadres, commerciaux et administratifs salariés en 2019

Sources : UCF au 15 mars 2019 – Traitements Réseau des CERC - Localisation au lieu de travail



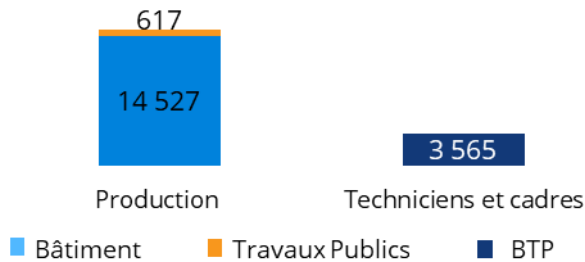
1.3 | Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Une forte concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers de la production

Une sur-représentation des jeunes au sein de la voie scolaire

Jeunes en formation initiale sur les métiers de production du BTP en 2018-2019

Unité : apprenants en formation initiale - Source : Rectorats - CCCA-BTP - Traitements Réseau des CERC



Production Bâtiment

14 544 jeunes

dont

5 855 apprentis

Techniciens et cadres BTP

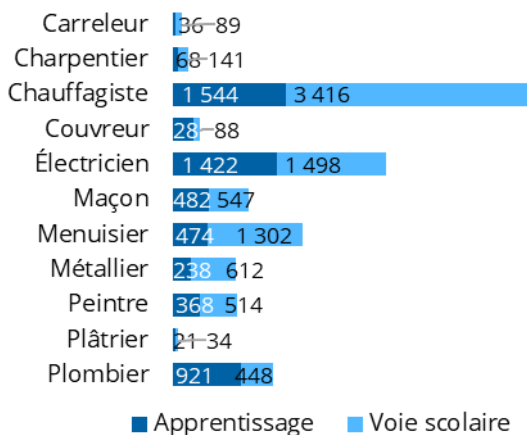
3 565 jeunes

dont

677 apprentis

Répartition des jeunes en formation initiale selon le métier de production Bâtiment en 2018-2019

Unité : apprenants en formation initiale Source : Rectorats -

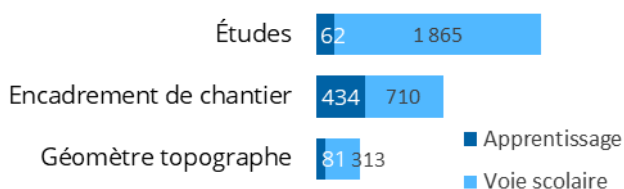


Dans le secteur du Bâtiment francilien, la répartition des jeunes en formation initiale connaît naturellement le même déséquilibre entre les métiers de la production et ceux de techniciens/cadres, que l'emploi. Ainsi, le Bâtiment compte 14 527 jeunes en formation initiale sur les métiers de la production sur l'année 2018/2019 et le BTP 3 565 jeunes en formation initiale sur les métiers de techniciens/cadres.

Toutefois, au sein même des métiers de la production, les jeunes en formation initiale se concentrent spécifiquement sur certains métiers. Les jeunes en formation se préparent majoritairement à devenir chauffagistes, électriciens, menuisiers ou plombiers. La voie scolaire reste globalement préférée à l'apprentissage, mis à part sur certains métiers spécifiques, comme la plomberie, par exemple.

Répartition des jeunes en formation initiale selon le métier technique / d'encadrement BTP en 2018-2019

Unité : apprenants en formation initiale Source : Rectorats - CCCA - BTP - Traitements Réseau des CERC



Au sein des formations aux métiers techniques/d'encadrement du BTP, les apprenants en formation initiale sont plus nombreux dans les métiers d'études ou d'encadrement de chantier que dans le métier de géomètre topographe. Le mode de formation privilégié est la voie scolaire.

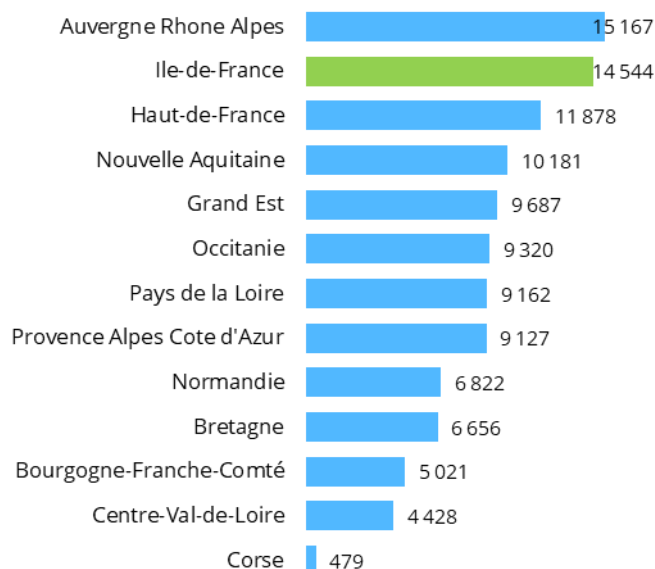
Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment (d'après la nomenclature définie par le CCCA-BTP).

Nombre de jeunes en formation initiale dans les métiers de la Production du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de jeunes en formation initiale

Source : Rectorats - CCCA - BTP - Traitements Réseau des CERC



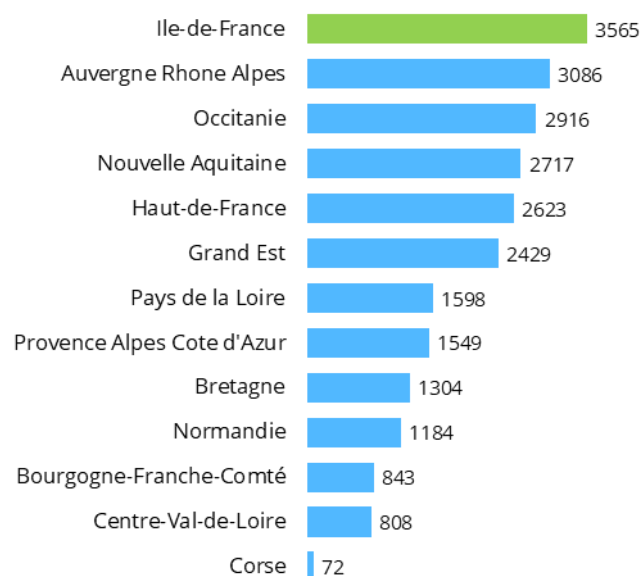
L'Ile-de-France est une des régions de France métropolitaine qui compte le plus grand nombre de jeunes en formation initiale, sur les métiers de la production du Bâtiment. Avec plus de 14 500 jeunes en formation initiale sur les métiers de la production, la région francilienne est la deuxième région de France en nombre de jeunes formés sur ces métiers du Bâtiment en 2019.

Le constat est plus marqué encore s'agissant des métiers hors production (métiers techniques et d'encadrement) du BTP. Avec plus de 3500 jeunes en formation initiale sur les métiers hors production, la région Ile-de-France est la première région de France en nombre de jeunes formés sur ces métiers du Bâtiment en 2019.

Nombre de jeunes en formation initiale dans les métiers hors production du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de jeunes en formation initiale

Source : Rectorats - CCCA - BTP - Traitements Réseau des CERC



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment (d'après la nomenclature définie par le CCCA-BTP).

En formation initiale dans les métiers de production, 58% des jeunes préparent un diplôme de niveau 4 ou 5

Plus de 80% des jeunes de la production en CAP ou en BAC PRO

Répartition des jeunes en formation initiale selon le niveau de diplôme et le type de diplôme

Unité : apprenants en formation initiale Source : Rectorats - CCCA - BTP - Traitements Réseau des CERC

	Niveau 3				Niveau 4					Niveau 5		Total	
	CAP	CTM	MC	TP	BP	BAC PRO	BTM	BTn	TP	MC	BTS		TP
Carreleur	113				12								125
Charpentier	91				10	108							209
Chauffagiste	909		47	4	315	2 471		407	7	43	750	7	4 960
Couvreur	198		21	7	43						100		369
Électricien	1 087				117	1 208				53	455		2 920
Maçon	529			7	33	443							1 012
Menuisier	712				116	881					67		1 776
Métallier	447				48	327					28		850
Peintre	523				46	264			4	4	41		882
Plâtrier	53		2										55
Plombier	1 369												1 369
Études						542		1 154			331		2 027
Encadrement de chantier						197					914	33	1 144
Géomètre topographe						207					187		394

Répartition des jeunes en formation initiale selon le niveau de diplôme et le type de formation

Unité : apprenants en formation initiale Source : Rectorats - CCCA - BTP - Traitements Réseau des CERC

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Carreleur	24	89	12				36	89	29%
Charpentier	58	33	10	108			68	141	33%
Chauffagiste	488	472	733	2510	323	434	1544	3416	31%
Couvreur	192	34	43		46	54	281	88	76%
Électricien	499	588	671	707	252	203	1422	1498	49%
Maçon	336	200	129	347			465	547	46%
Menuisier	315	397	138	859	21	46	474	1302	27%
Métallier	190	257	48	327		28	238	612	28%
Peintre	266	257	84	234	18	23	368	514	42%
Plâtrier	21	34					21	34	38%
Plombier	921	448					921	448	67%
Études			27	1669	135	196	162	1865	8%
Encadrement de chantier			85	112	349	598	434	710	38%
Géomètre topographe				207	81	106	81	313	21%

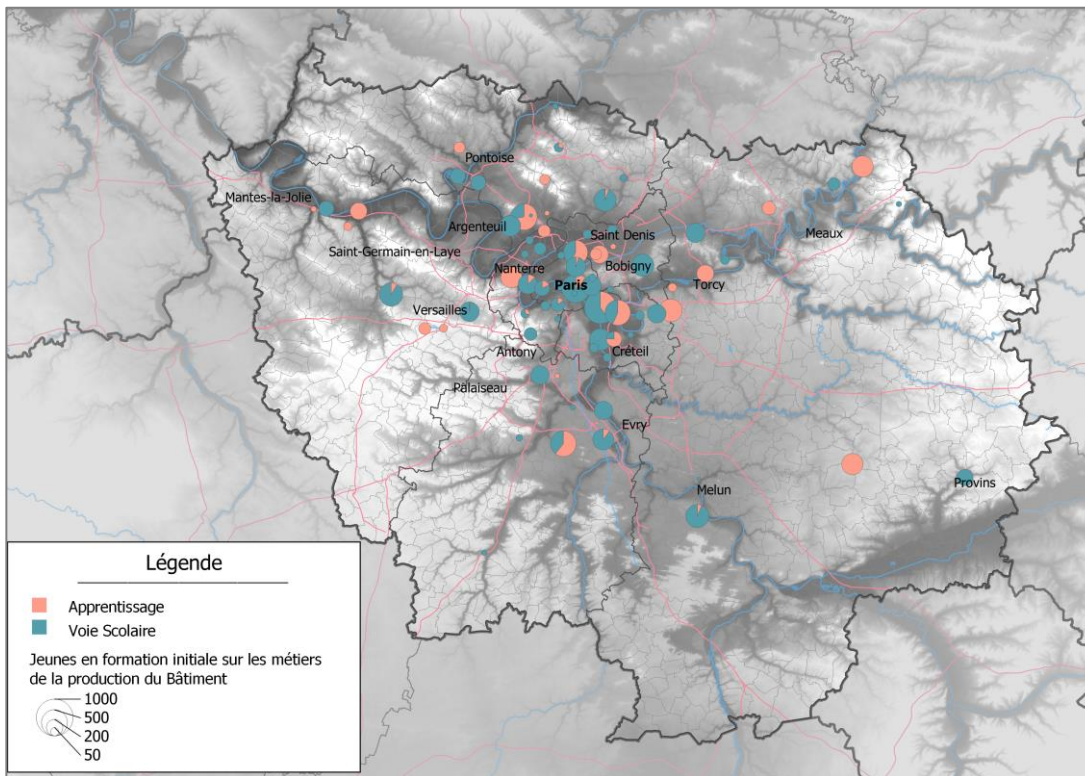
Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment (d'après la nomenclature définie par le CCCA-BTP).

La formation initiale globalement moins concentrée sur le Bassin parisien que l'emploi

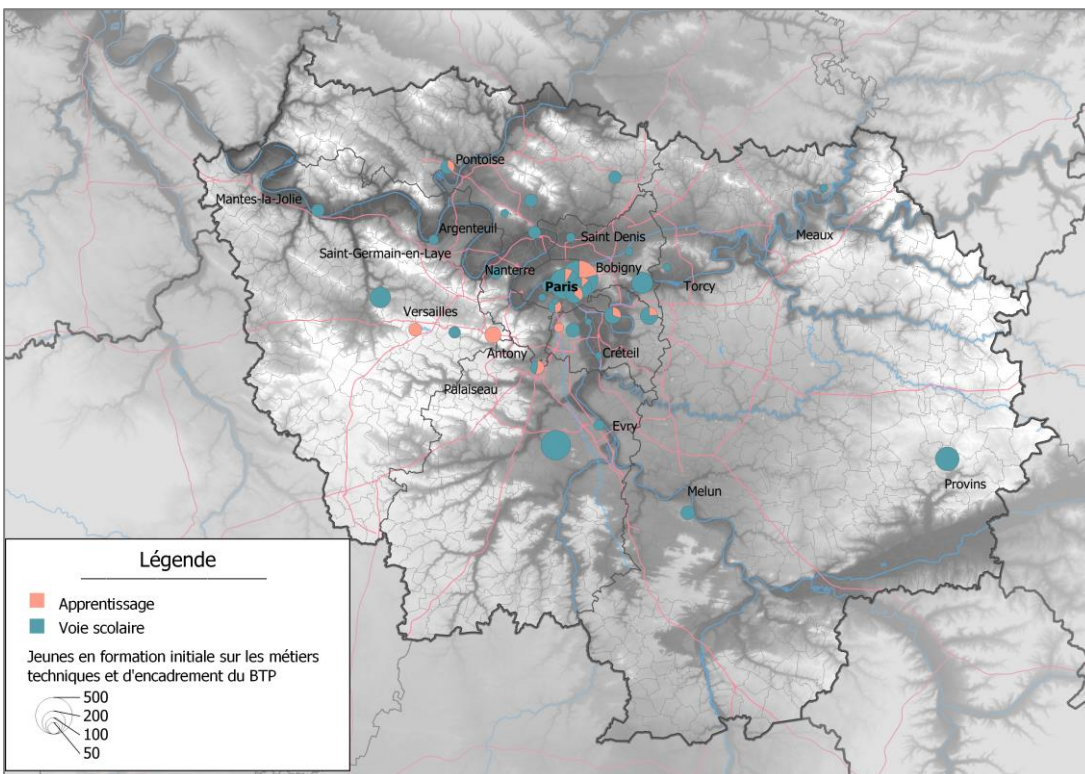
Nombre de jeunes en formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment selon le mode de formation en 2018-2019

Sources : Rectorats & CCCA-BTP - Traitements Réseau des CERC



Nombre de jeunes en formation initiale sur les métiers techniques et d'encadrement du BTP selon le mode de formation en 2018-2019

Sources : Rectorats & CCCA-BTP - Traitements Réseau des CERC

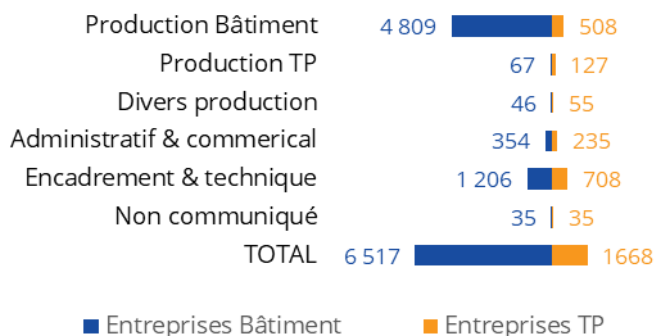


La grande majorité des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

Plus de 10% des jeunes en apprentissage préparent un diplôme de niveau 7

Répartition des apprentis par métier

Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2019 - Traitements Réseau des CERC



6 517

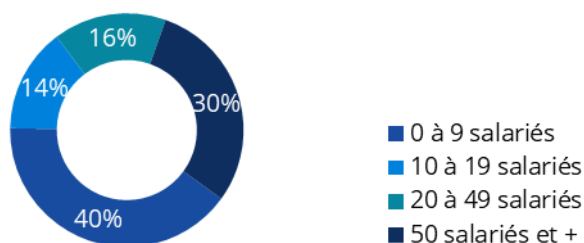
apprentis formés dans des entreprises de Bâtiment en 2019 quel que soit le métier préparé
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

Plus de 6500 apprentis sont formés dans les entreprises du Bâtiment franciliennes en 2019. Les formations en apprentissage dispensées par les entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France témoignent d'un niveau relativement moyen : près de deux tiers des apprentis préparent un diplôme de niveau 3 ou 4. Toutefois, plus de 10% des apprentis suivent une formation permettant d'obtenir un diplôme de niveau 7. Les jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment francilien se forment majoritairement (74%) à des métiers de production. Plus de 18% des jeunes préparent un diplôme relatif aux métiers techniques/de l'encadrement.

La plupart (53%) des apprentis des entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France ont moins de 20 ans. Près de 10% des jeunes en apprentissage sont des femmes.

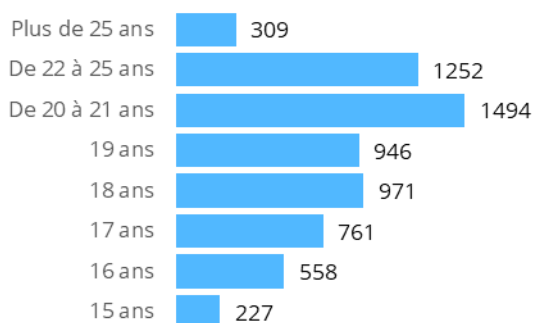
Répartition des apprentis des entreprises de Bâtiment par taille d'entreprise

Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2019 - Traitements Réseau des CERC



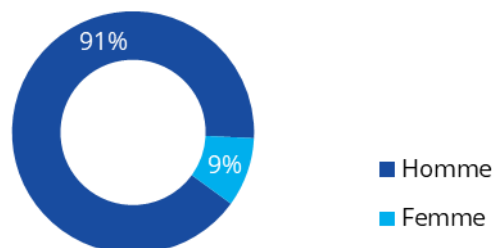
Répartition des apprentis des entreprises de Bâtiment par âge

Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2019 - Traitements Réseau des CERC



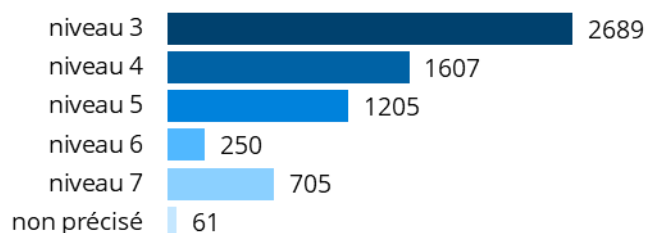
Répartition des apprentis des entreprises de Bâtiment par genre de l'apprenti

Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2019 - Traitements Réseau des CERC



Répartition des apprentis des entreprises de Bâtiment par niveau

Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2019 - Traitements Réseau des CERC



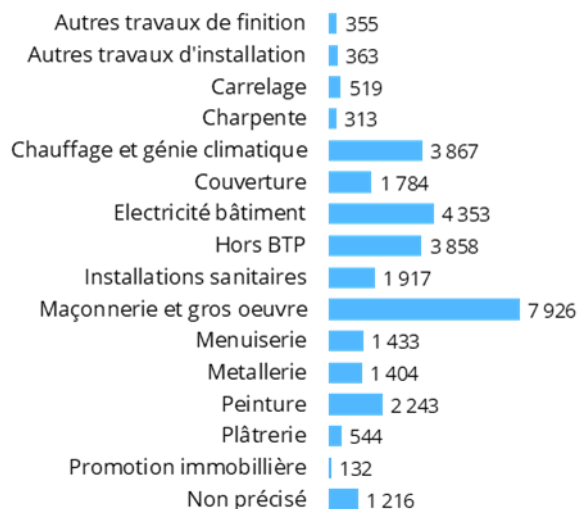
Définition

Sont comptabilisés ici l'ensemble des jeunes en contrat d'apprentissage en 2019 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.).

Un recours à la formation continue concentré dans les entreprises de plus de 10 salariés et sur les corps d'état présentant les effectifs les plus importants

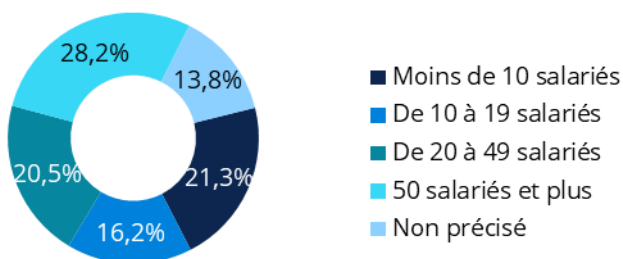
Répartition du nombre de stagiaires dans le Bâtiment en 2019 par corps d'état

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC



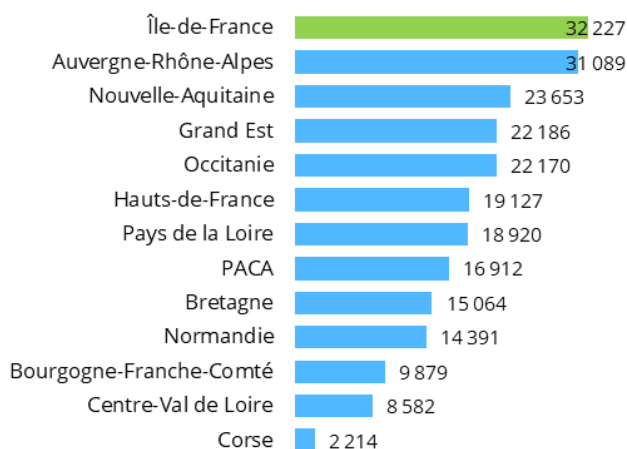
Répartition des stagiaires dans le Bâtiment par taille d'entreprise en 2019

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC



Nombre de stagiaires dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de stagiaires - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements Réseau des CERC



32 227

stagiaires

dans le Bâtiment en 2019

1 504

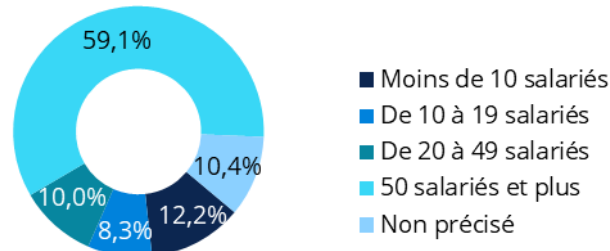
contrats de professionnalisation
aux métiers du Bâtiment en 2019

Le recours à la formation continue dans le secteur du Bâtiment d'Ile-de-France varie fortement selon les corps d'état. Les métiers les plus prisés sont globalement les mêmes qu'en formation initiale. Les stagiaires, et plus encore les personnes en contrat de professionnalisation, se forment majoritairement dans des entreprises de plus de 10 salariés.

Les données présentées ne comprenant pas les formations autofinancées par les entreprises de plus de 50 salariés et l'Ile-de-France comptant de nombreuses grandes entreprises, les données présentées ne reflètent pas l'intégralité des efforts de formation mis en place par les entreprises du Bâtiment francilien.

Répartition des contrats de professionnalisation aux métiers Bâtiment par taille d'entreprises en 2019

Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC



Définitions

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

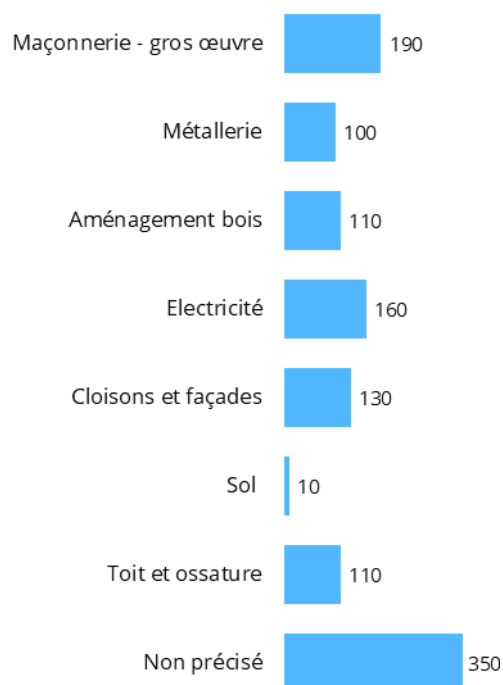
⚠ Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui autofinancent leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi dans le Bâtiment concentrées sur la maçonnerie et l'électricité

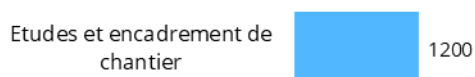
Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en formation dans le Bâtiment en 2019 par métier de la production

Unité : Nombre de demandeurs d'emploi - Source : Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC



Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en formation dans le BTP en 2019 par métier technique / d'encadrement

Unité : Nombre de demandeurs d'emploi - Source : Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC



A la formation continue des salariés s'ajoute la formation des ressources mobilisables, à savoir des demandeurs d'emploi. Le Bâtiment compte 1160 entrées en formation de demandeurs d'emploi sur les métiers de la production en 2019. Les demandeurs d'emploi se répartissent entre les différents métiers de la production de façon comparable à celle des salariés dans les différentes formations continues. Les formations relatives à la maçonnerie et l'électricité sont les formations les plus suivies par les demandeurs d'emploi.

On dénombre également 1200 demandeurs d'emploi Pôle Emploi en formation sur des métiers techniques/d'encadrement du BTP, et particulièrement dans des formations relatives aux études et à l'encadrement de chantier.

Définitions

Les données présentées sont issues du fichier sur les entrées en formation de Pôle Emploi. Le fichier statistique des entrées en formation est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

Les types de formations suivies par les demandeurs d'emploi sont les suivantes :

Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) : d'une durée maximale de 400h, ces formations préalables à l'embauche permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR. La formation est réalisée soit par un organisme de formation interne ou externe à l'entreprise soit par l'entreprise elle-même sous forme de tutorat.

Aide Individuelle à la Formation (AIF) : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.

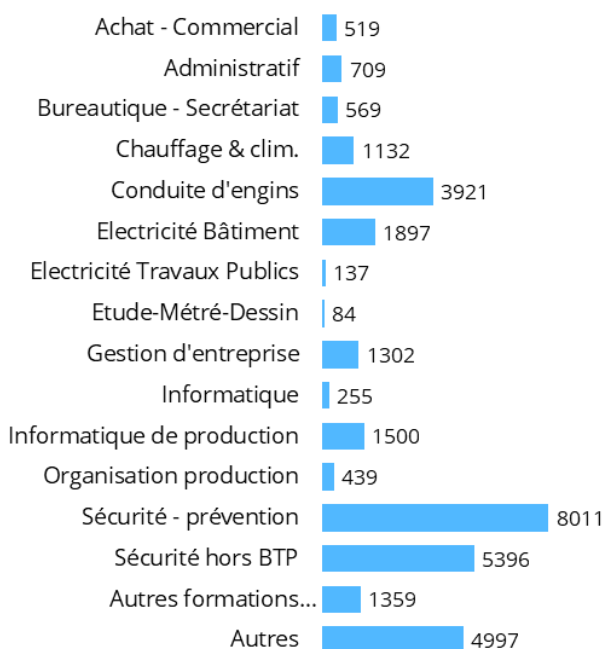
Action de Formation Conventionnée (AFC) : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Autres formations : il s'agit principalement des formations financées par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCO. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. La POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation. Elle ne peut excéder 400 heures.

La Sécurité-Prévention, le 1^{er} domaine de formation continue en Ile-de-France, en 2019

Répartition du nombre de stagiaires dans le Bâtiment en 2019 par domaine de formation

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC



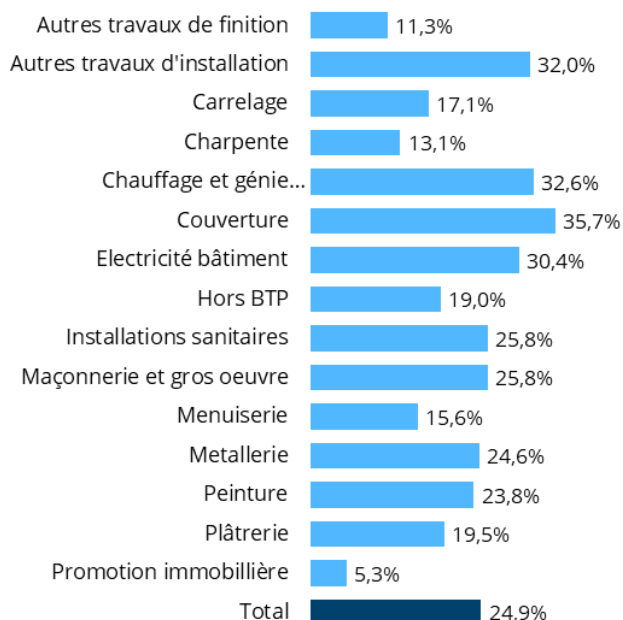
Avec **25%** des stagiaires en 2019, **Sécurité - prévention** est le 1^{er} domaine de formation. Une préoccupation liée à la sécurité particulièrement prégnante pour le métier de Couvreur.

En 2019, la Sécurité-prévention est le 1^{er} domaine de formation en nombre de stagiaires (25%) dans le Bâtiment d'Ile-de-France. Viennent ensuite les formations en Sécurité hors BTP (16,7%) et les formations en Conduite d'engins (12,2%).

La part des stagiaires ayant suivi une formation de Sécurité-prévention varie sensiblement selon le corps d'état considéré. Les stagiaires des métiers liés à la couverture, au chauffage, à l'électricité et aux autres travaux d'installation, qui connaissent des enjeux de sécurité particulièrement importants, ont été plus nombreux, en proportion, à suivre une formation relative à la Sécurité-prévention.

Part des stagiaires ayant suivi une formation de sécurité -prévention en 2019 par corps d'état

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC



Définitions

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructys Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

⚠ Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises, car elles ne prennent pas en compte les dépenses de formation externes et internes.

2

Quelles tendances pour quels constats demain en région ?

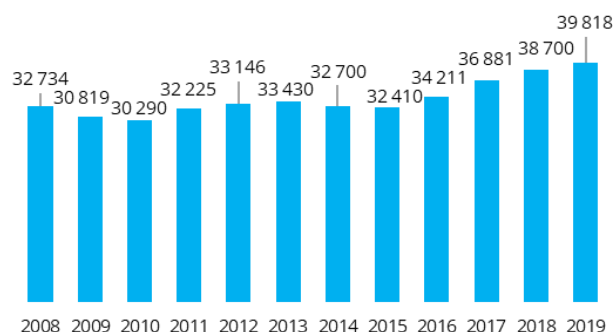
Cette partie présente l'historique et les évolutions sur courte période des caractéristiques de l'emploi et de la formation dans le secteur du Bâtiment d'Île-de-France. Ces tendances permettent de définir les paramètres nécessaires à la réalisation d'un travail prospectif, au terme duquel sont estimés les besoins annuels en emploi pour les 5 prochaines années, également présenté dans cette partie.

2.1 | Des entreprises marquées par la crise de 2008...

Recul de l'activité après 2008, redressement et expansion depuis 2015 Les perspectives d'activité du Bâtiment en question

Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment

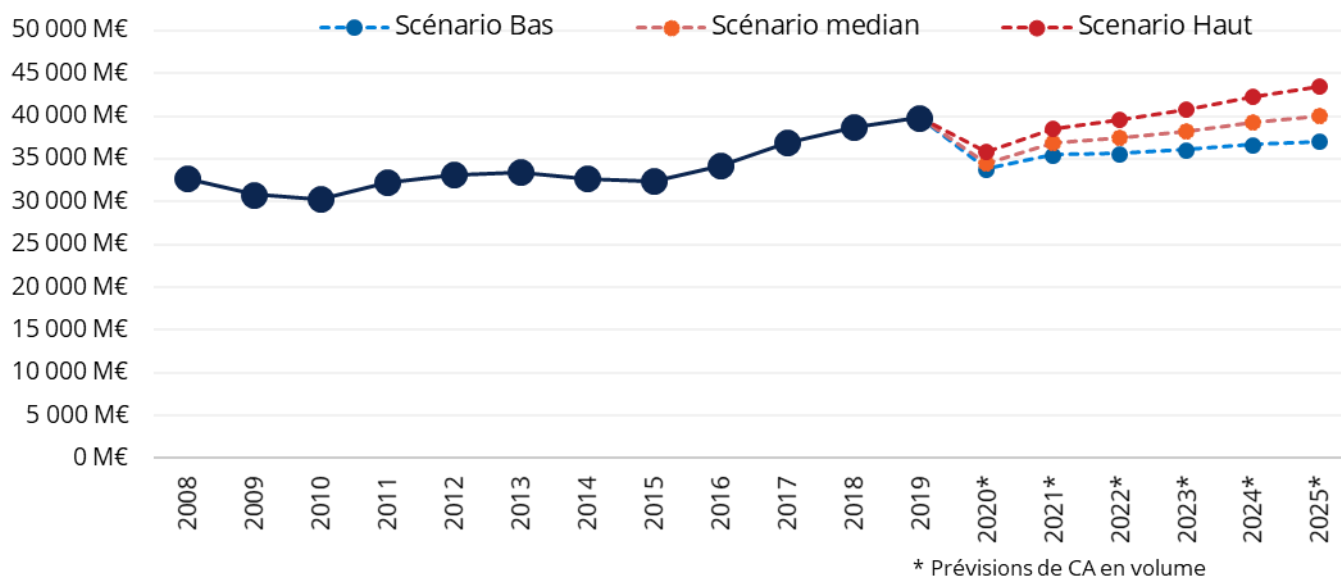
Unité : M€ / Source : Réseau des CERC



39 818 M€
Chiffre d'affaires Bâtiment 2019
+2,9%
Évolution 2018

Scénarios d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment à horizon 5 ans

Unité : M€ / Source : Réseau des CERC



Hypothèses Scénario Bas :

- Chute du CA de -15% en 2020 par rapport à 2019 (estimations FFB)
- Important trou d'air au 1^{er} trimestre 2021, lié à la chute des autorisations de construction en 2020
- Reprise lente et progressive de la tendance de long terme (2015-2019) entre 2022 et 2025

Hypothèses Scénario Médian :

- Chute du CA de -13,5% en 2020 par rapport à 2019 (estimations CERC-IDF)
- Moindre trou d'air au 1^{er} trimestre 2021, liés à la chute des autorisations de construction en 2020
- Reprise progressive de la tendance de long terme (2015-2019) entre 2022 et 2025

Hypothèses Scénario Haut :

- Chute du CA de -10% en 2020 par rapport à 2019
- Faible trou d'air au 1^{er} trimestre 2021, la chute des autorisations de construction étant amoindrie par les effets du Plan de relance du gouvernement et du Pacte national pour la relance de la construction durable
- Reprise quasi-immédiate de la tendance de long terme (2015-2019) entre 2022 et 2025

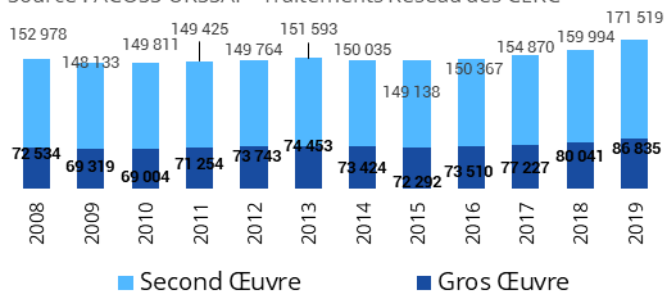
2.2 | ...par une modification de la structure de l'emploi...

Sévère contraction de l'emploi salarié durant la crise et essor depuis 2015 Des évolutions de l'emploi très variables selon le secteur d'activité

Evolution de l'effectif salarié

Unité : nombre de postes salariés

Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC



+40 902
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2009 et 2019

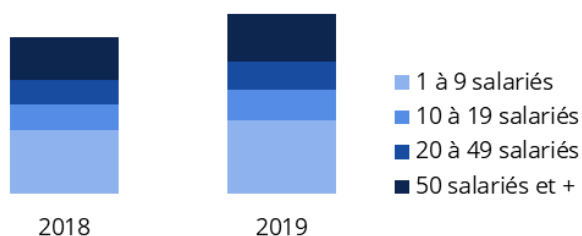
+17 516
dans le Gros Œuvre

+23 386
dans le Second Œuvre

+7 092
établissements employant
au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2009 et 2019

Evolution de la répartition des salariés par taille d'établissement dans le Bâtiment

Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC



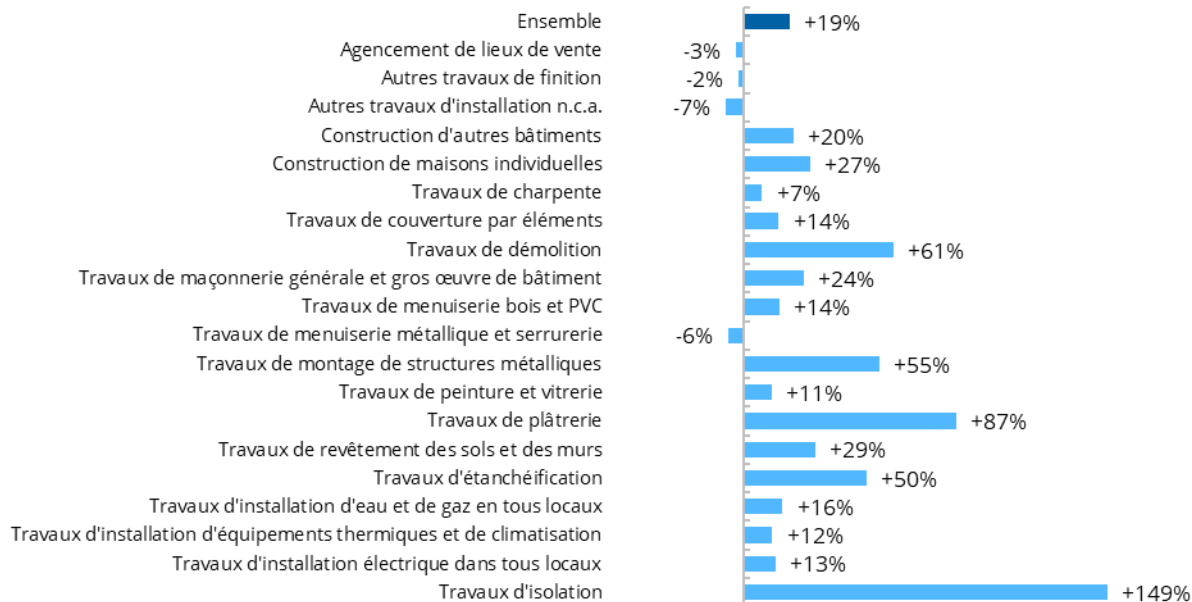
Définitions

Etablissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2019, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Evolution de l'effectif salarié du Bâtiment par secteur d'activité entre 2009 et 2019

Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC



Impact en emploi

Scénarios d'impact en emploi a 5 ans

Hypothèses A : on considère que les parts du personnel d'encadrement et du personnel administratif vont progresser et que celle des ouvriers va légèrement baisser.

Hypothèses B : on considère que les tendances constatées dans la répartition des métiers se poursuivent globalement de façon comparable à celles observées par le passé (2014/2019). Nos estimations sur ces paramètres sont corrigées à la marge par les données du CEP Bâtiment 2019-2024.

Hypothèses C : on applique le même taux de départ, pour les départs à la retraite des salariés et des non salariés.

Choix du scénario cible

Dans le premier scénario la productivité augmente de 1% et 1 salarié sur 20 quitte définitivement le secteur du bâtiment (hors départ à la retraite).

Dans le second scénario la productivité augmente de 1% et 1 salarié sur 15 quitte définitivement le secteur du bâtiment (hors départ à la retraite).

Le scénario retenu est le scénario trois. Il correspond à une productivité identique à 2017 avec 1 salarié sur 20 qui quitte définitivement le secteur (hors départ à la retraite). Ces hypothèses sont les plus plausibles compte tenu des tendances constatées les années précédentes.

Besoin annuel en ressources 2019-2025
sur les métiers de production du Bâtiment **10 542**

Evolutions différenciées de l'emploi selon le statut et la catégorie d'emploi

Evolution des salariés Bâtiment selon le statut

Unité : nombre de salariés - Source : Estimation CERC d'après UCF et ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

	2019	Evol. 2016/2019	
Ouvriers	97 130	+10,9%	▲
ETAM	37 530	+11,9%	▲
Cadres (IAC)	23 788	+12,9%	▲
Ensemble	158 448	+11,4%	▲

Evolution 2016-2019

+10,9%

Ouvriers

+11,9%

ETAM

+12,9%

Cadres (IAC)

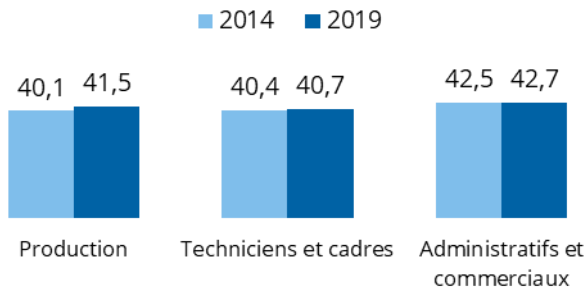
Entre 2016 et 2019, les effectifs salariés connaissent des évolutions différentes selon le statut et la catégorie d'emploi. Les effectifs des ETAM (+11,9%) augmentent plus que ceux des ouvriers (+10,9%), mais moins que ceux des cadres (12,9%).

Des modifications marginales de la pyramide des âges des salariés

De faibles disparités d'âge moyen entre les différentes catégories d'emploi

Âge moyen des salariés relevant du Bâtiment

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 / 2014 - Traitements Réseau des CERC



Âge moyen des salariés en 2019

41,5 ans

Production

40,7 ans

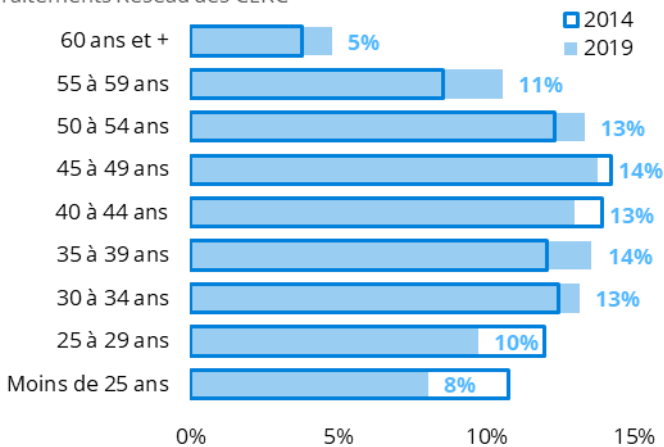
Techniciens et cadres

42,7 ans

Administratifs et commerciaux

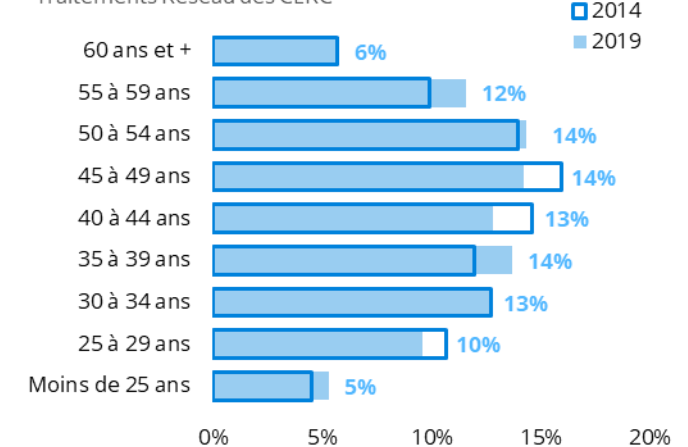
Pyramide des âges des salariés de la production en 2014 et 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2014 et 2019 - Traitements Réseau des CERC



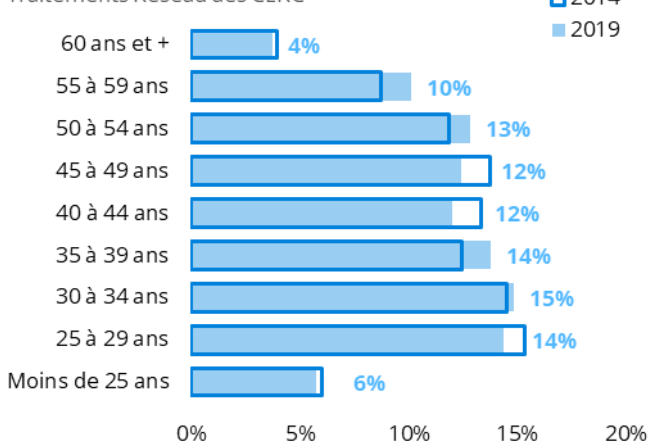
Pyramide des âges des salariés administratifs et commerciaux en 2014 et 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2014 et 2019 - Traitements Réseau des CERC



Pyramide des âges des salariés des fonctions techniques et de l'encadrement en 2014 et 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2014 et 2019 - Traitements Réseau des CERC



L'âge moyen des salariés du Bâtiment varie assez peu dans le temps et d'une catégorie de salarié à l'autre. En moyenne, en 2019, les salariés techniciens et cadres sont légèrement plus jeunes que les salariés de la production, et ces derniers sont eux même un peu plus jeunes que les administratifs/commerciaux. Tandis que la moyenne d'âge des salariés de la production augmente légèrement entre 2016 et 2019, celles des autres catégories de salariés ne varient quasiment pas.

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

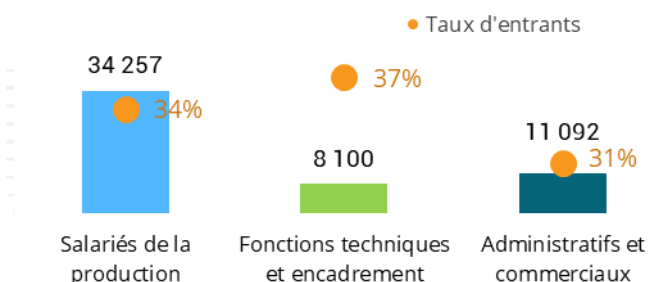
* Y compris apprentis

Des taux d'entrants légèrement différents selon les métiers

Des entrants de niveaux de qualification équivalents mais d'âges moyens différents selon les métiers

Effectif salarié entrant dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC

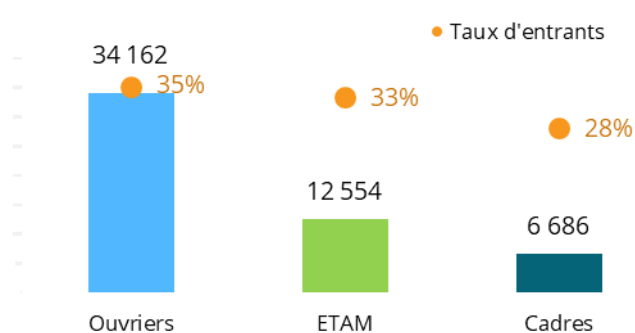


Taux d'entrants 2019

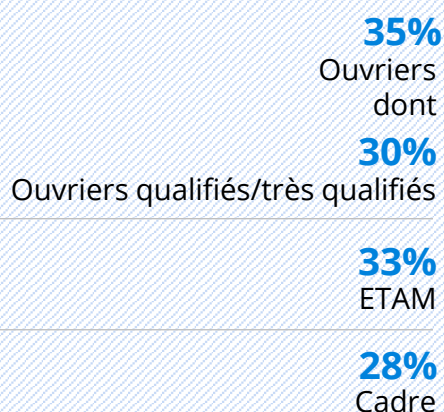


Effectif salarié entrant dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Taux d'entrants 2019



Définition

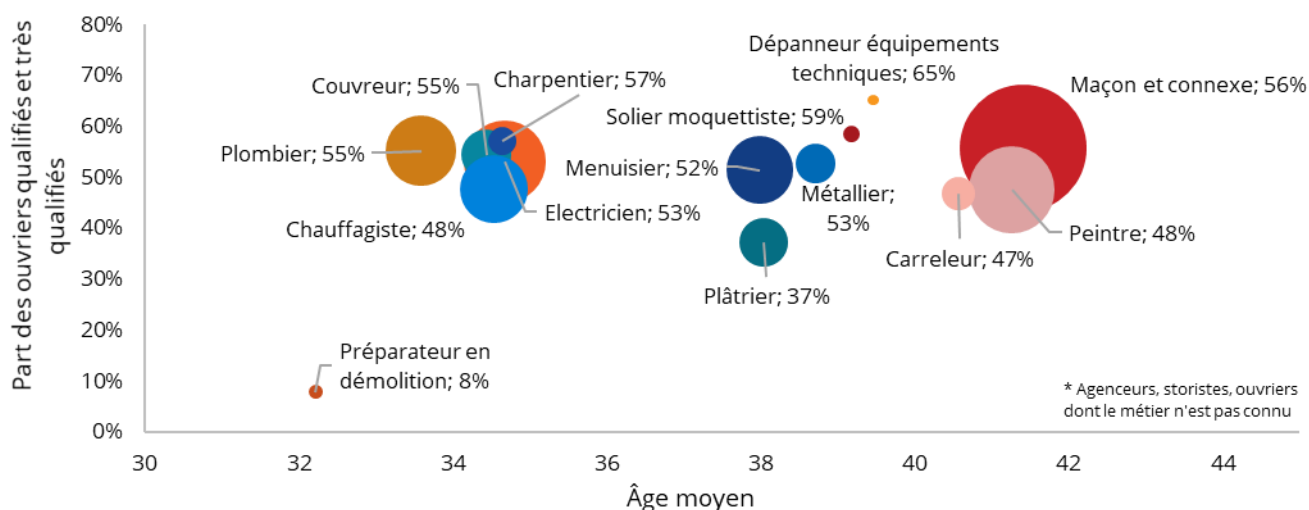
Taux d'entrants 2019 = nombre de salariés* entrés en 2019 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2019, par type de salariés

- Y compris apprentis

▲ La somme des taux d'entrants n'a pas à faire 100%.

Âge moyen et niveau de qualification des ouvriers entrés dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



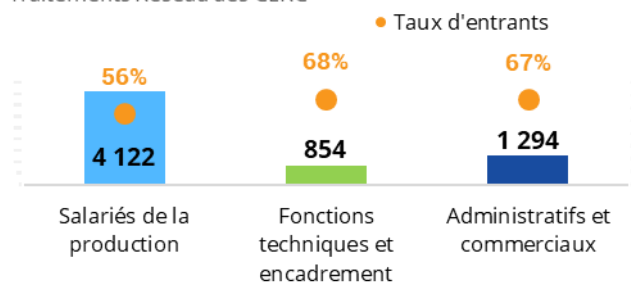
* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Zoom sur les moins de 25 ans entrés dans le Bâtiment en 2019

Profil type : un jeune entrant dans un métier de la production, peu qualifié, en CDI ou en contrat d'apprentissage

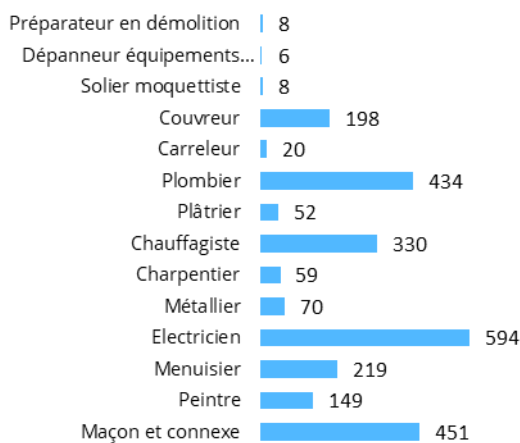
Effectif salarié de moins de 25 ans entrant dans le Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



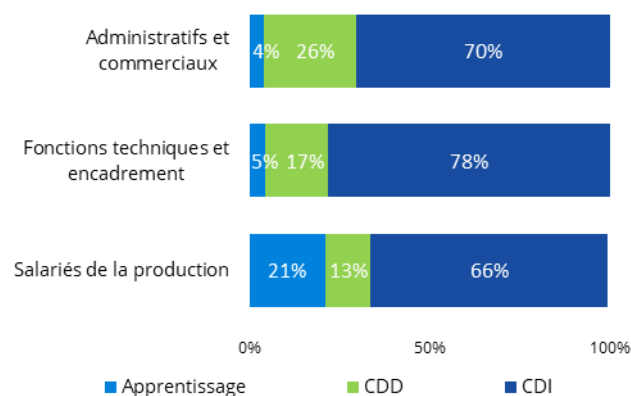
Répartition des salariés de la production de moins de 25 ans entrants dans le Bâtiment en 2019 selon le métier

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019



Répartition des salariés de moins de 25 ans entrants dans le Bâtiment en 2019 selon le contrat

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC

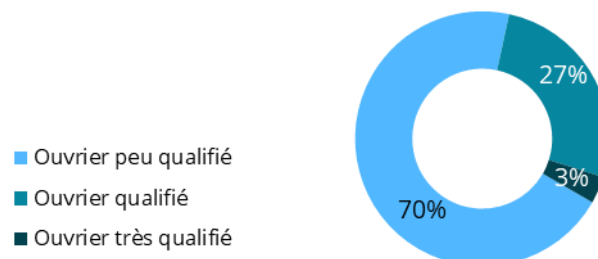


Taux de CDI des entrants de - de 25 ans



Répartition des ouvriers de moins de 25 ans entrants dans le Bâtiment en 2019 selon leur qualification

Unité : Nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Les salariés de moins de 25 ans entrés dans le Bâtiment en 2019 sont au nombre de 6 270 jeunes, se répartissant entre les différentes spécialisations selon des proportions similaires à la population salariée dans son ensemble. Le taux d'entrants de moins de 25 ans varie cependant selon la spécialisation considérée. Ainsi, tandis que le taux d'entrant de moins de 25 ans tourne autour de 67% chez les techniciens/cadres et chez les administratifs/commerciaux, ce taux n'est que de 56% dans les métiers de la production. Dans la production, les métiers où s'orientent en plus grand nombre les jeunes entrants sont une nouvelle fois l'électricité, la maçonnerie, la plomberie et le chauffage.

Les moins de 25 ans entrant dans le Bâtiment en 2019 sont majoritairement (70%) peu qualifiés. Ils sont employés en CDI, pour la plus grande partie d'entre eux. Le contrat d'apprentissage connaît également un certain succès parmi les jeunes salariés de la production (22%).

Définition

Taux d'entrants 2019 des moins de 25 ans = nombre de salariés* de moins de 25 ans entrés en 2019 rapporté au nombre de salariés* de moins de 25 ans en poste au 15 mars 2019

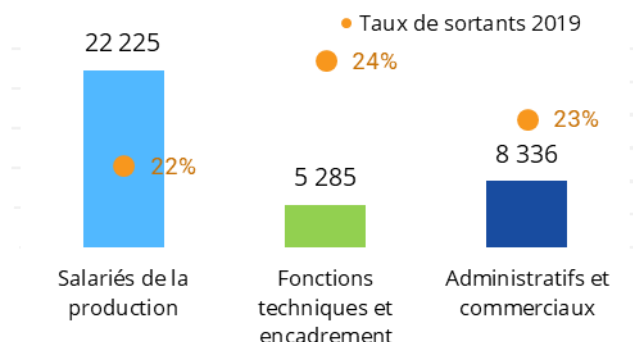
* Y compris apprentis

Des taux de sortants comparables pour l'ensemble des métiers

Des sortants de niveaux de qualification équivalents mais d'âges moyens différents selon les métiers

Effectif salarié sortant du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC

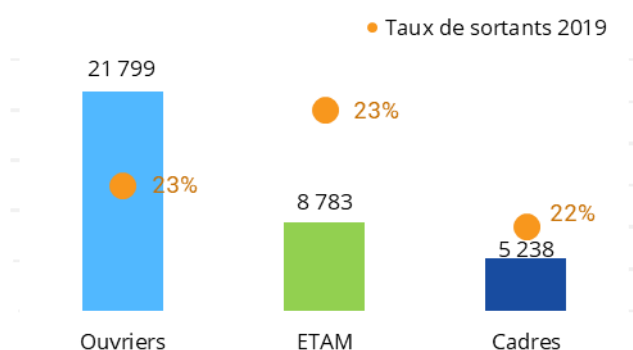


Taux de sortant 2019

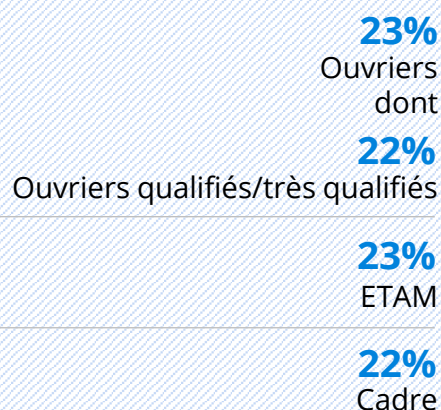


Effectif salarié sortant du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC



Taux de sortant 2019



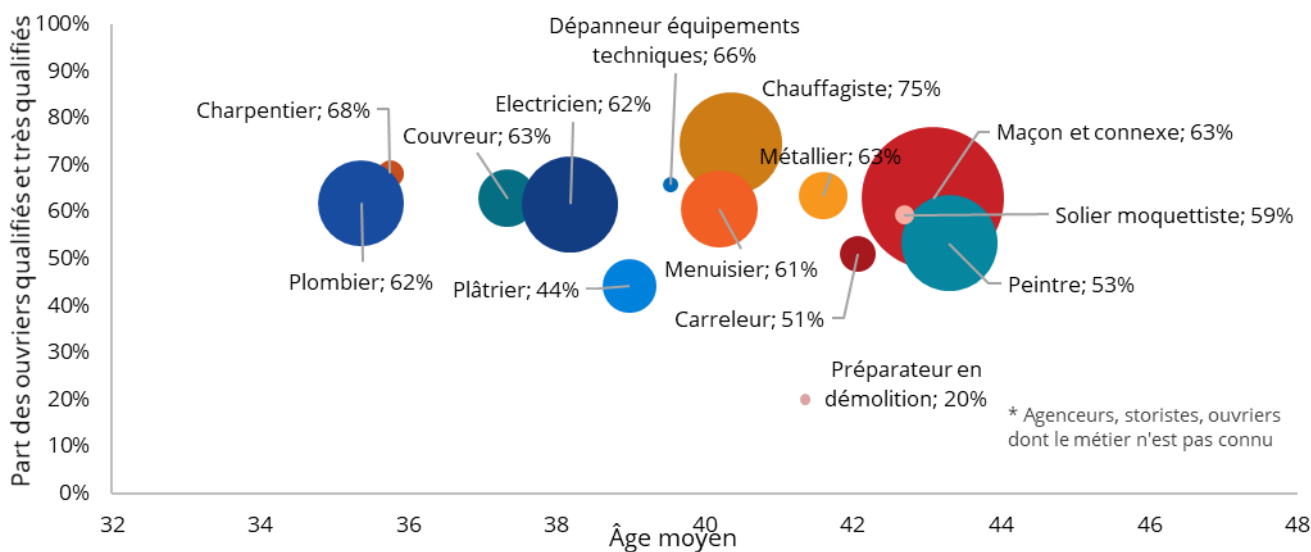
Définition

Taux de sortants 2019 = nombre de salariés* sortis en 2019 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2019

* Y compris apprentis

Âge moyen et niveau de qualification des ouvriers sortis du Bâtiment en 2019

Unité : nombre de salariés - Source : UCF au 15 mars 2019 - Traitements Réseau des CERC

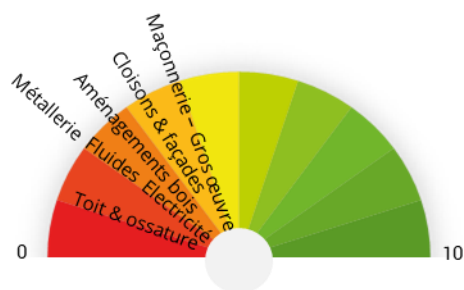


Un taux de turn-over particulièrement élevé et des recrutements relativement difficiles en Ile-de-France

Des difficultés de recrutement variables selon le corps d'état

Indice de fluidité de recrutement par les entreprises en 2020

Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC



Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés et des salariés* sortis en 2019 divisée par deux rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2019. * Y compris apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutements difficiles de l'enquête BMO

Taux de turn-over 2019

28,3%

Production
25,5% France

30,2%

Techniciens et cadres
20,2% France

26,7%

Administratifs et commerciaux
21,3% France

18 940

projets de recrutements

66,7%

d'offres difficiles

Projets de recrutement en 2020

Unité : nombre de projets - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2020
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	6 480	3 821	59%
Métiers de la métallerie	850	570	67%
Métiers de l'aménagement bois	2 370	1 591	67%
Métiers de l'électricité	3 530	2 611	74%
Métiers des cloisons et façades	1 450	880	61%
Métiers des fluides	2 860	2 089	73%
Métiers du toit et ossature	1 400	1 080	77%
Ensemble	18 940	12 641	67%

Hypothèses

La productivité sur la période 2019-2025 reste la même.

1 salariés sur 20 quitte définitivement le secteur du bâtiment (hors départ à la retraite).

On applique le même taux de départ, pour les départs à la retraite des salariés et des non salariés.

Domaines de métiers et fonctions	Besoin annuel en ressources	Evolution moy. Annuelle 2019-2025	
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	3062	7,8%	▲
Métiers de la métallerie	270	8,4%	▲
Métiers de l'aménagement bois	1004	9,3%	▲
Métiers de l'électricité	1533	8,4%	▲
Métiers des cloisons et façades	2144	8,9%	▲
Métiers des fluides	1529	7,6%	▲
Métiers du sol	393	8,8%	▲
Métiers du toit et ossature	606	8,7%	▲

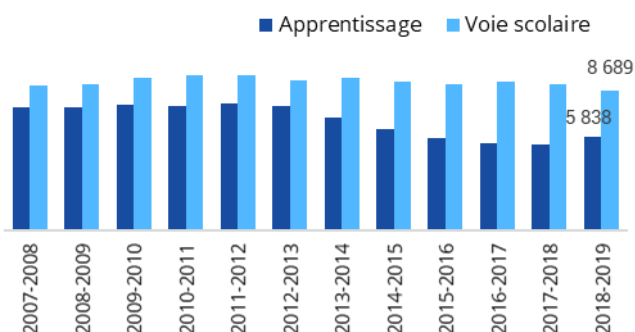
2.3 | Formation initiale... quelles tendances de fond ?

Baisse des effectifs en formation initiale sur les métiers de la production, au profit des métiers techniques et d'encadrement

Le recours à l'apprentissage en baisse sur 2007-2018 et en hausse entre 2018 et 2019

Evolution des effectifs en formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

Unité : apprenants en formation initiale - Source : CCCA-BTP -



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment (d'après la nomenclature définie par le CCCA-BTP).

Evolution du nombre de jeunes en formation initiale entre 2007-2008 et 2018-2019

-13,2%

Métiers de la production du Bâtiment

+24,4%

Métiers techniques et d'encadrement du BTP

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

46,1%

2007-2008

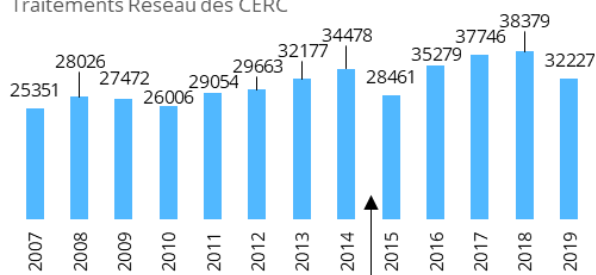
40,2%

2018-2019

Le recours à la formation continue en hausse sur la période 2007-2019

Evolution du nombre de stagiaires dans le Bâtiment

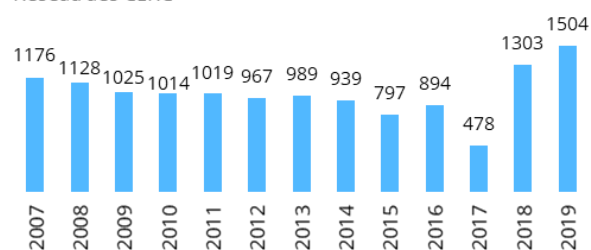
Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC



Réforme de la formation professionnelle du 01/01/2015

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation aux métiers Bâtiment

Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC



Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

⚠ Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, quant à elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

Les autres dispositifs de financement de la formation (Conventionnelle Bâtiment etc.) sont quant à eux accessibles aux entreprises de plus de 50 salariés et comptabilisés ici.

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+15,4%

2018-2019

+27,9%

2007-2019

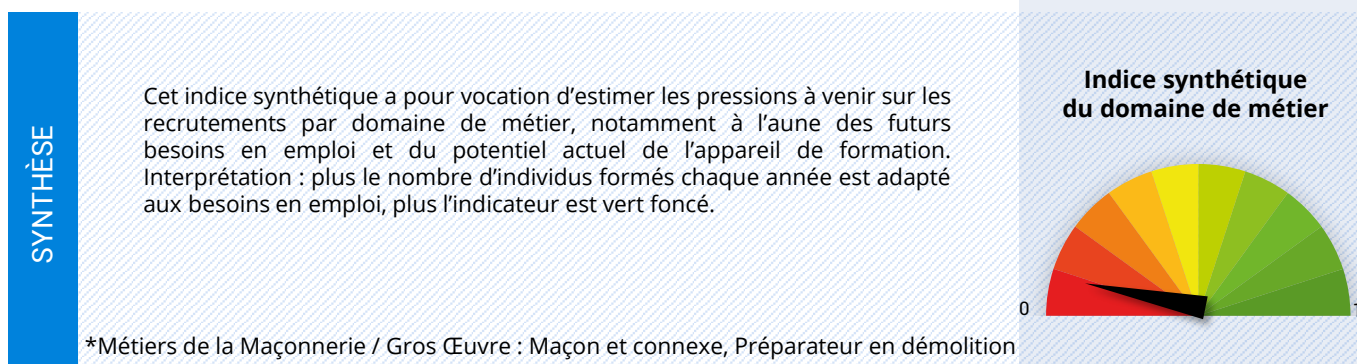
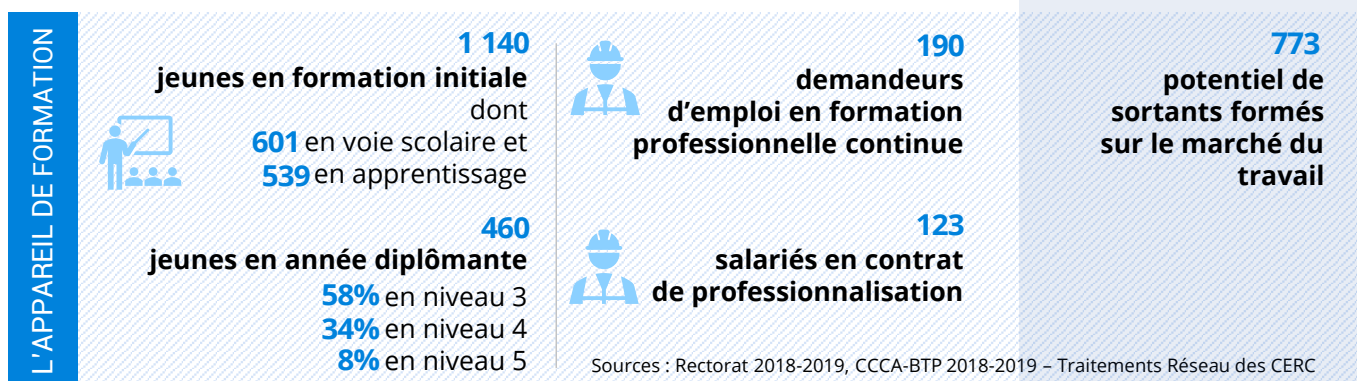
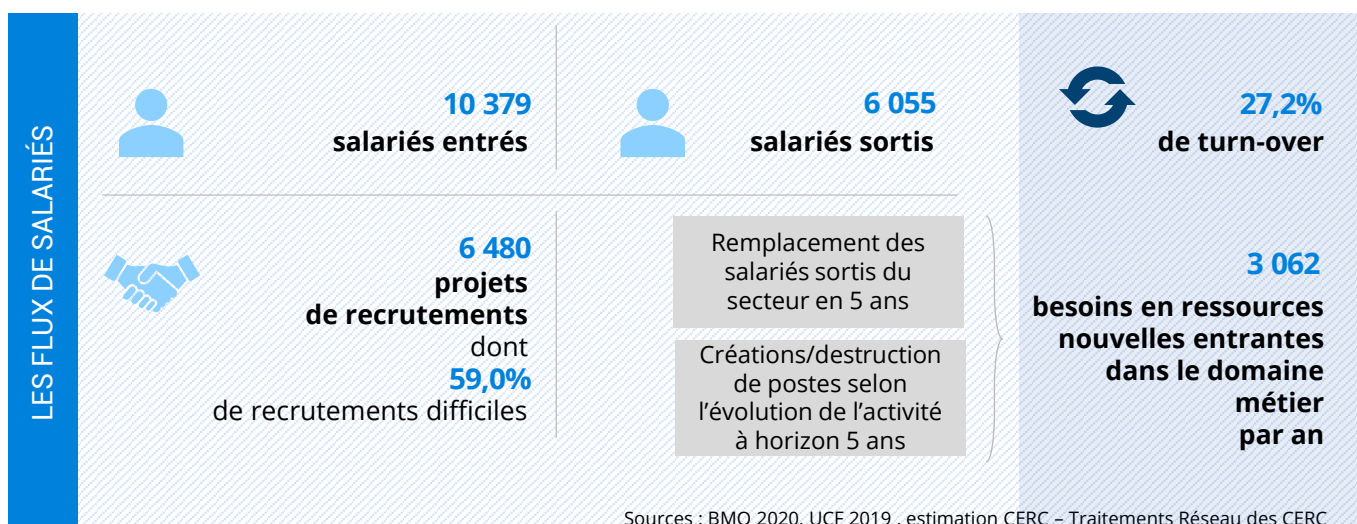
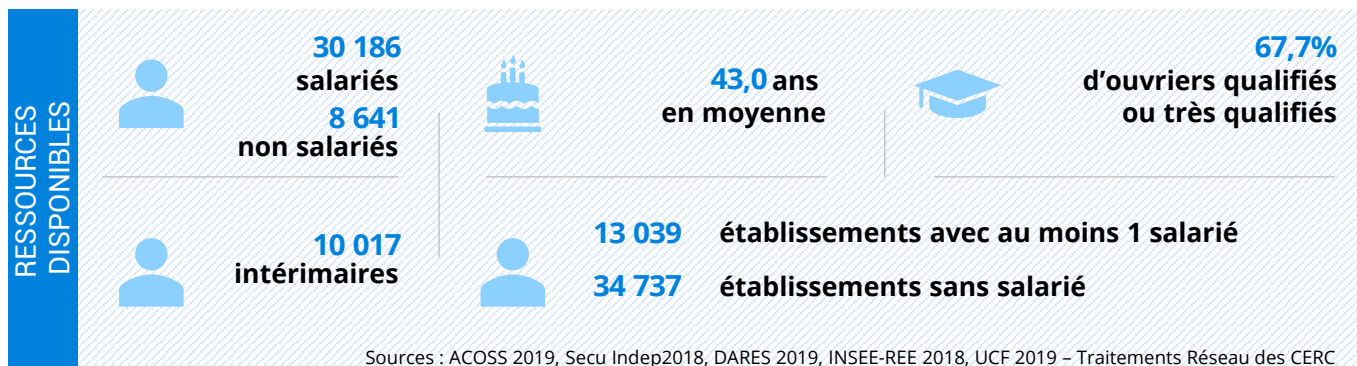
3

Baromètres prospectifs par domaine de métiers et fonction en région

Cette partie présente et met en relation les statistiques sur l'emploi, les besoins en formation et les capacités actuelles de l'appareil de formation du secteur du Bâtiment francilien, par domaine de métiers. Elle permet ainsi d'estimer les tensions qui risquent de peser sur les recrutements dans les 5 prochaines années pour chaque domaine de métiers.

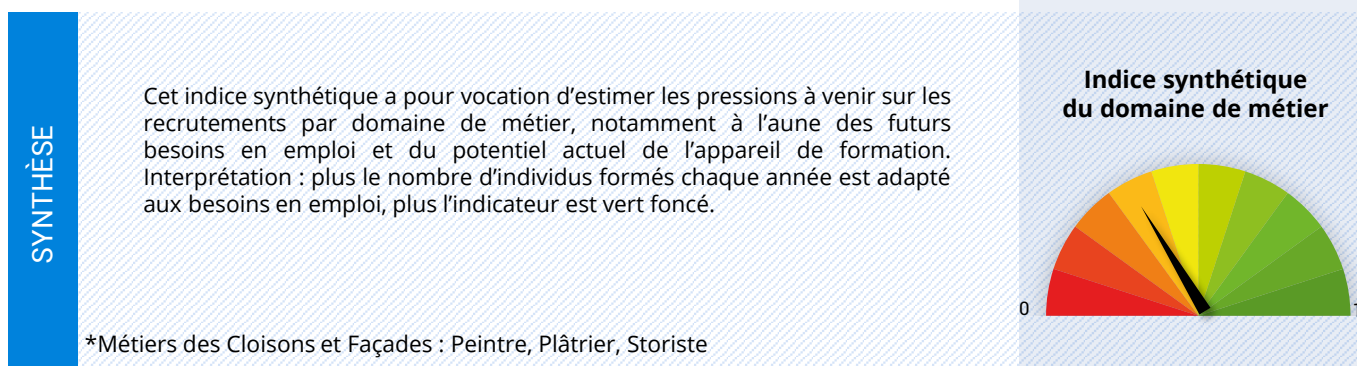
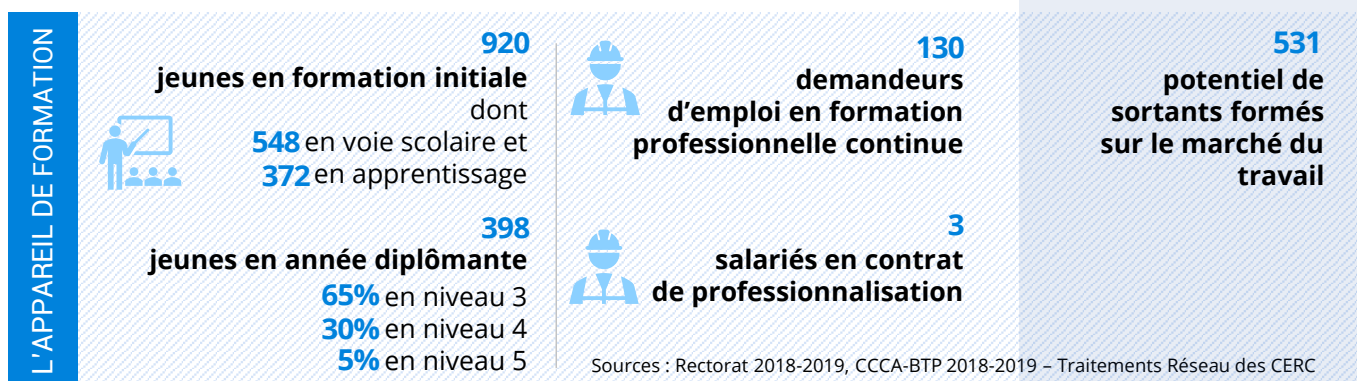
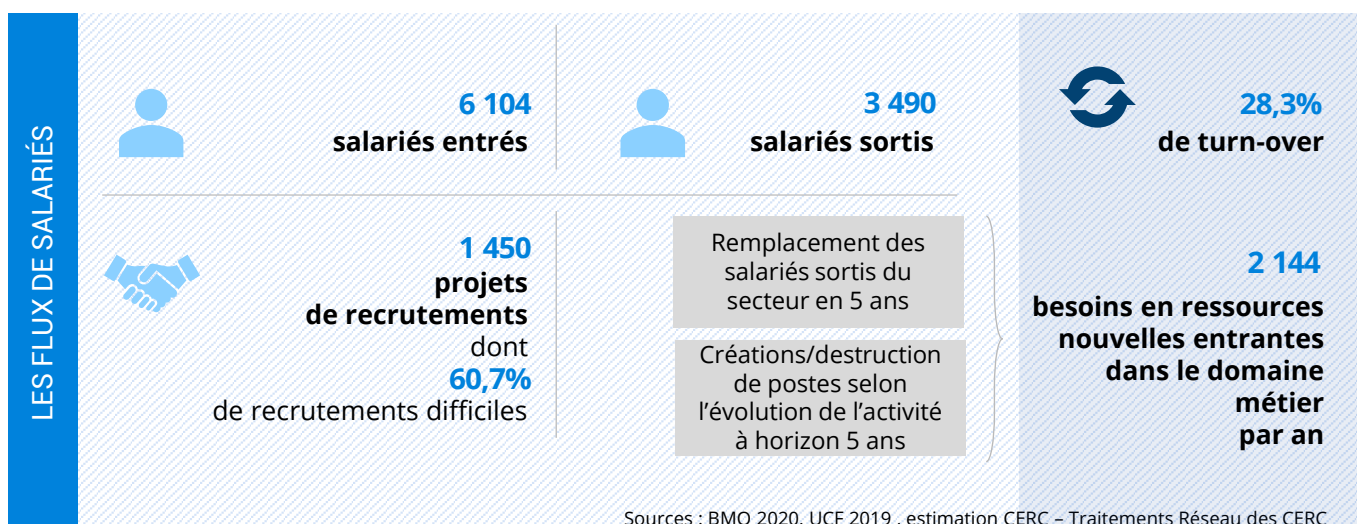
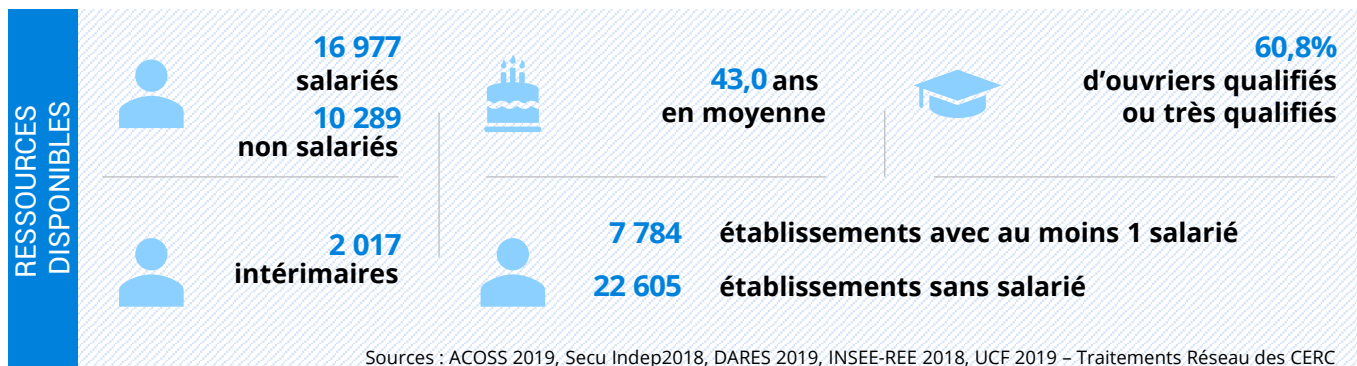
3.1 | Métiers de la maçonnerie – gros œuvre

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers de la maçonnerie – gros œuvre*



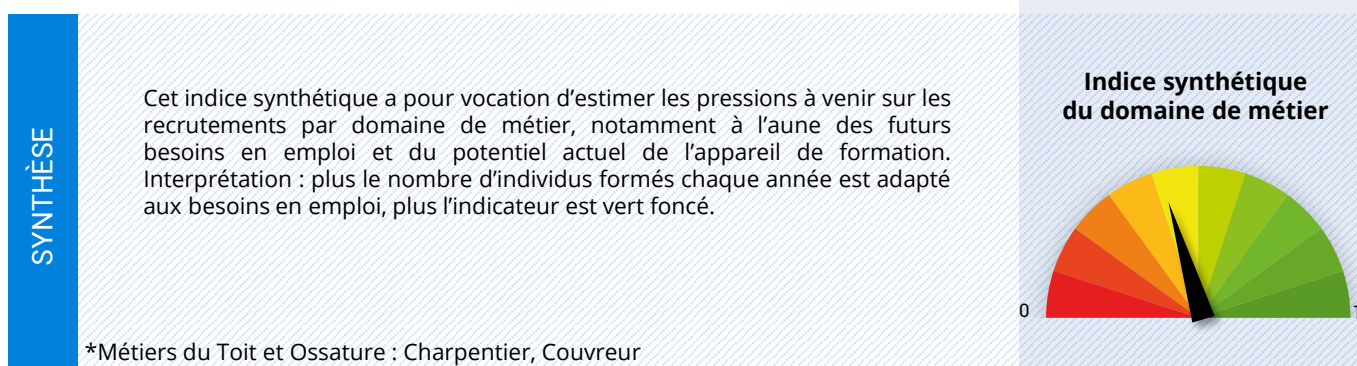
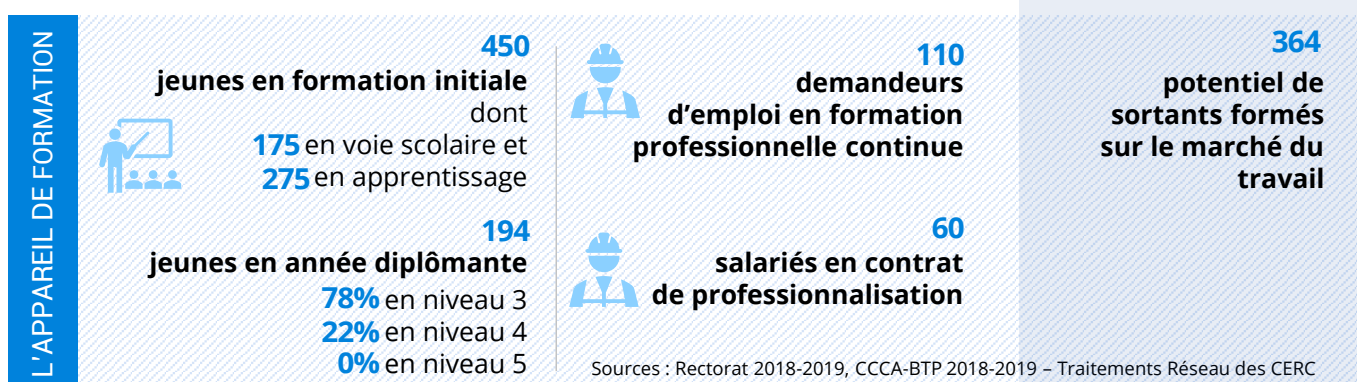
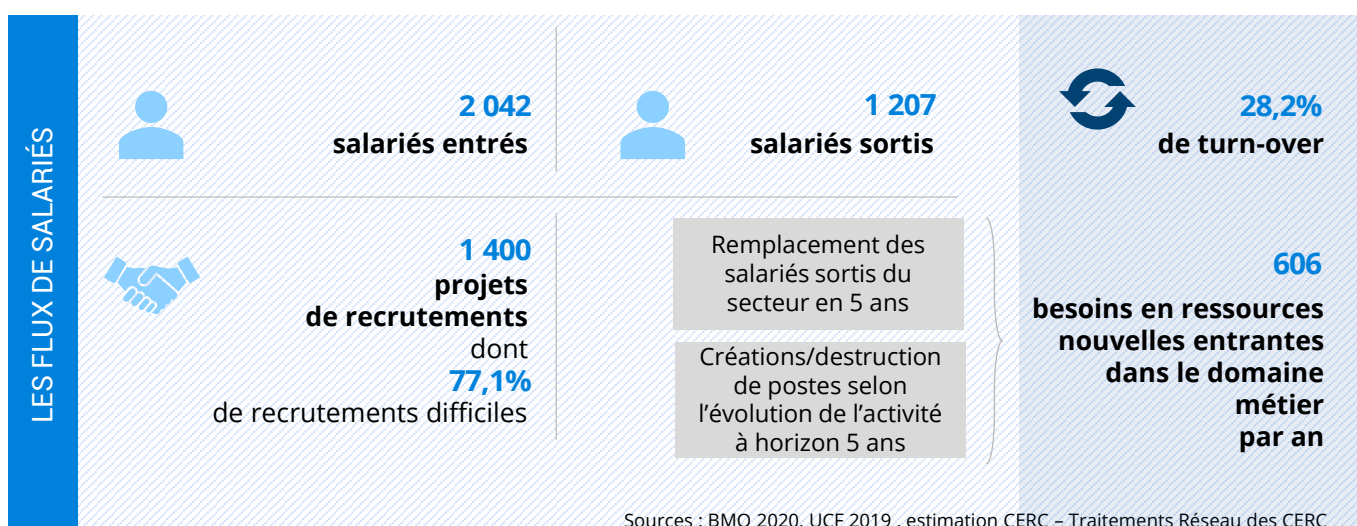
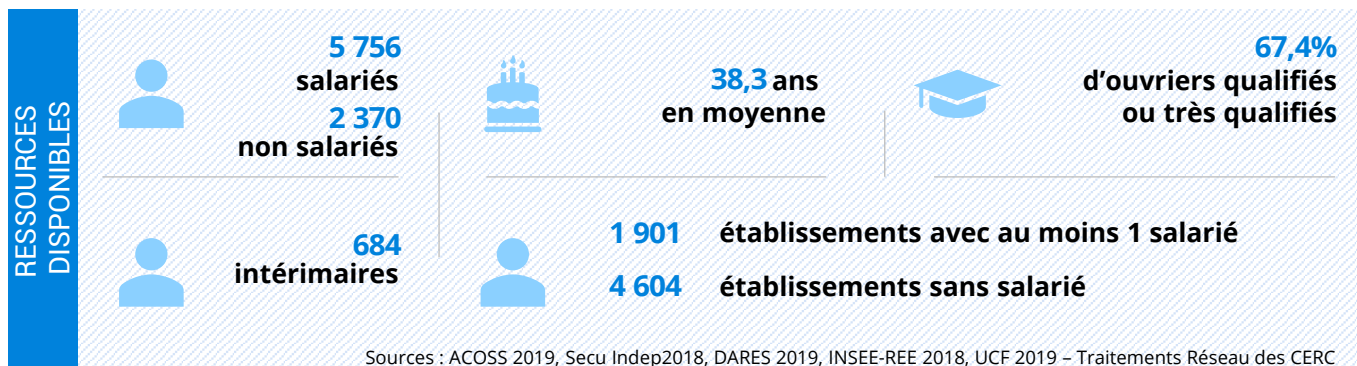
3.2 | Métiers des cloisons et façades

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers des cloisons et façades



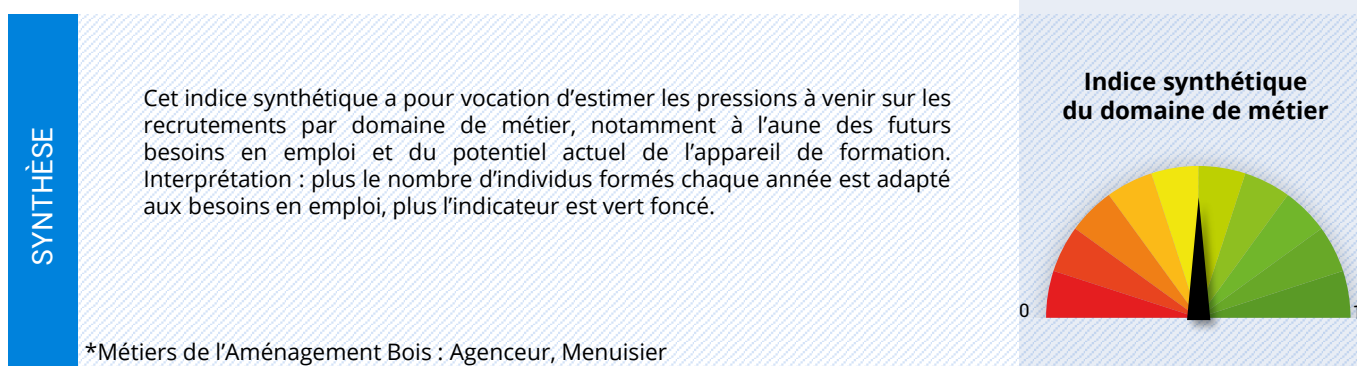
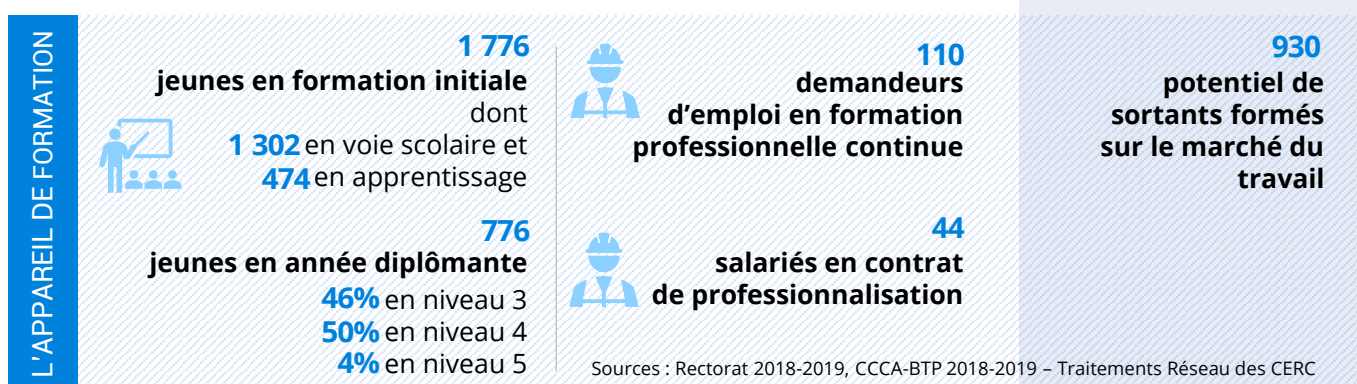
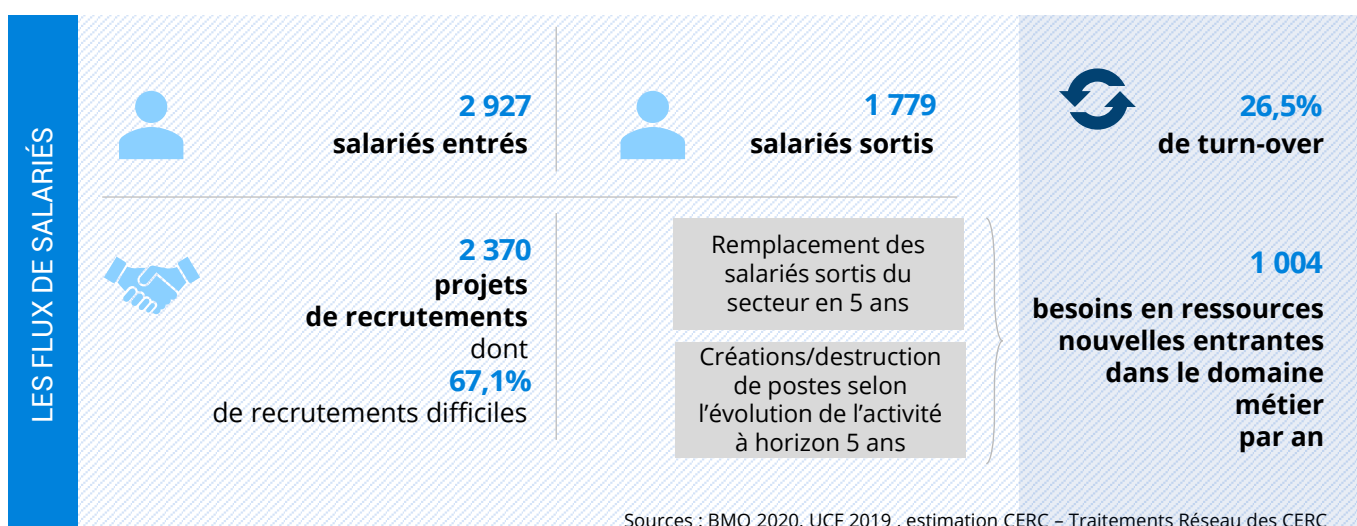
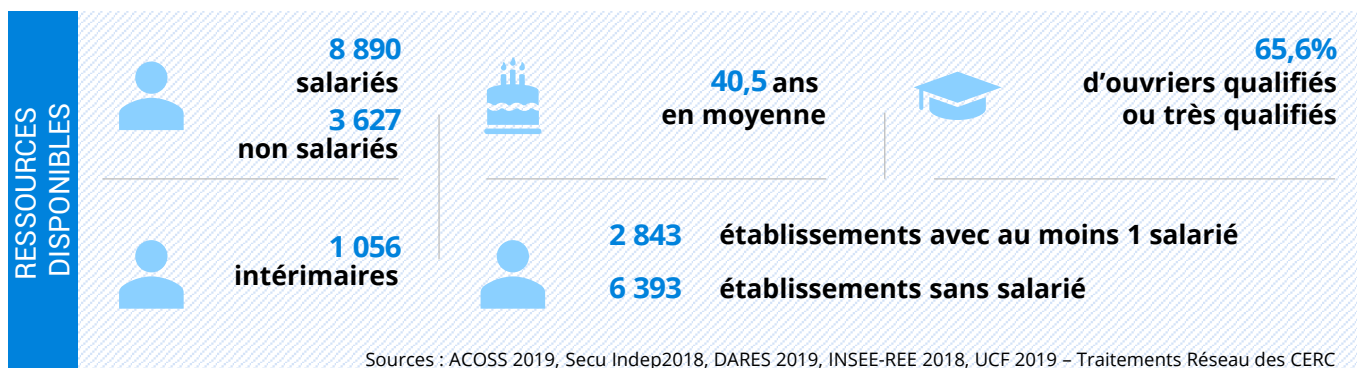
3.3 | Métiers du toit et ossature

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers du toit et ossature



3.4 | Métiers de l'aménagement bois

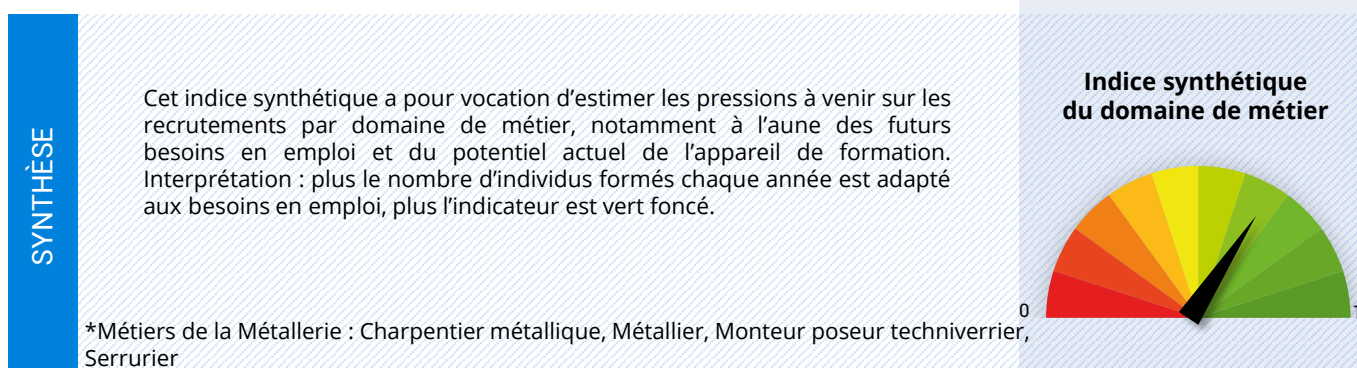
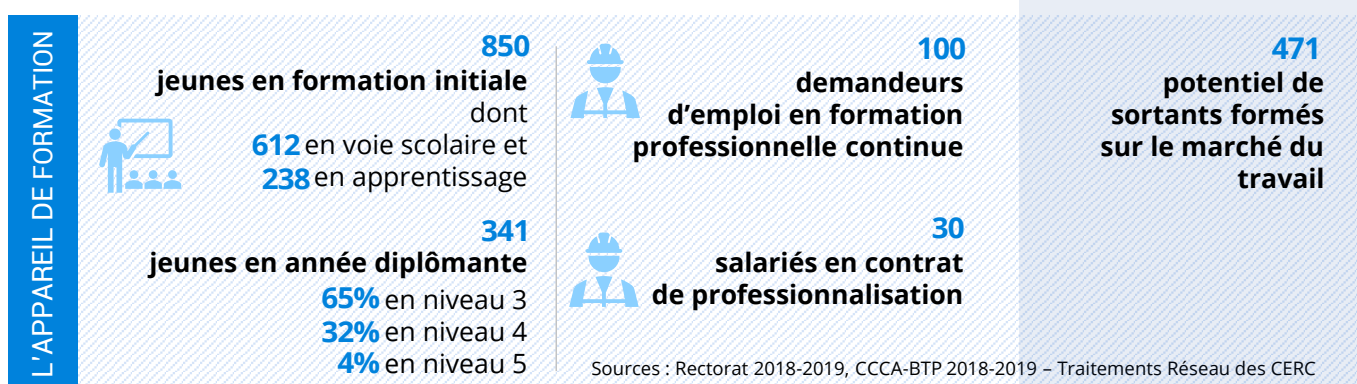
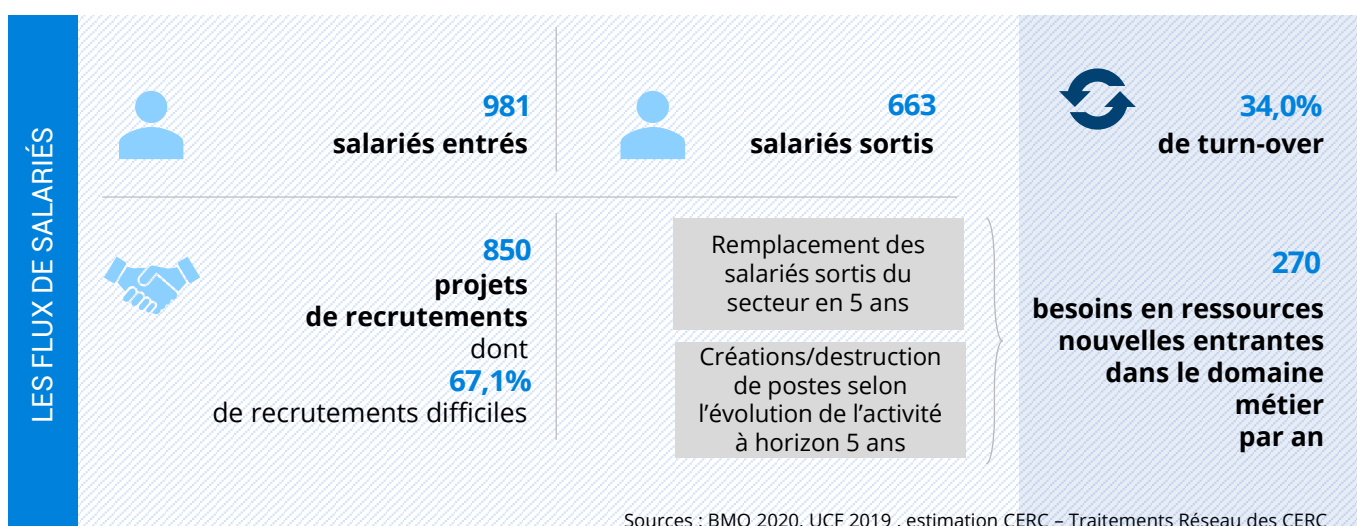
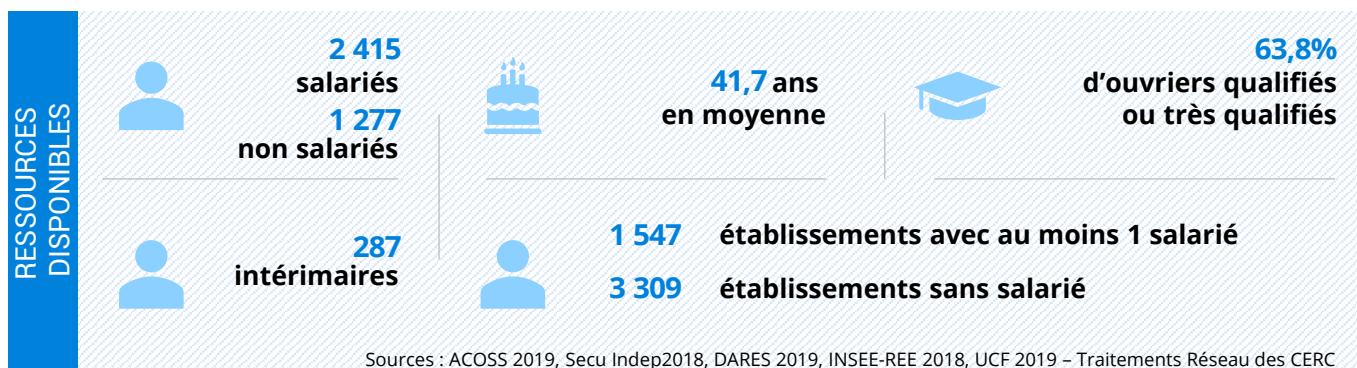
Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers de l'aménagement bois



3.5 | Métiers de la métallerie

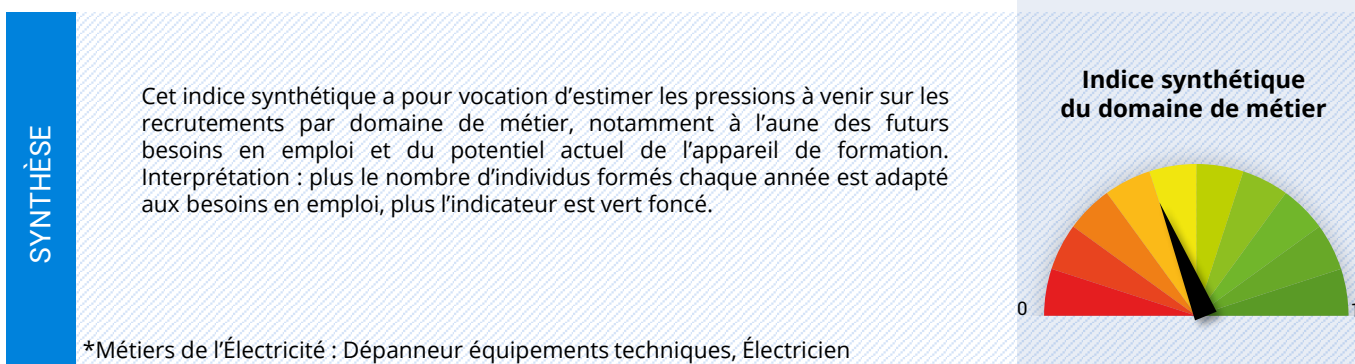
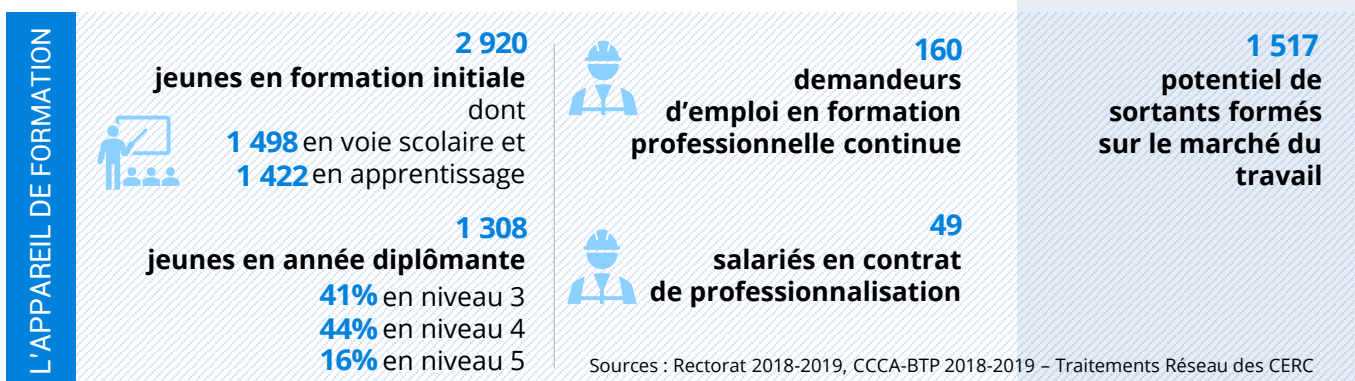
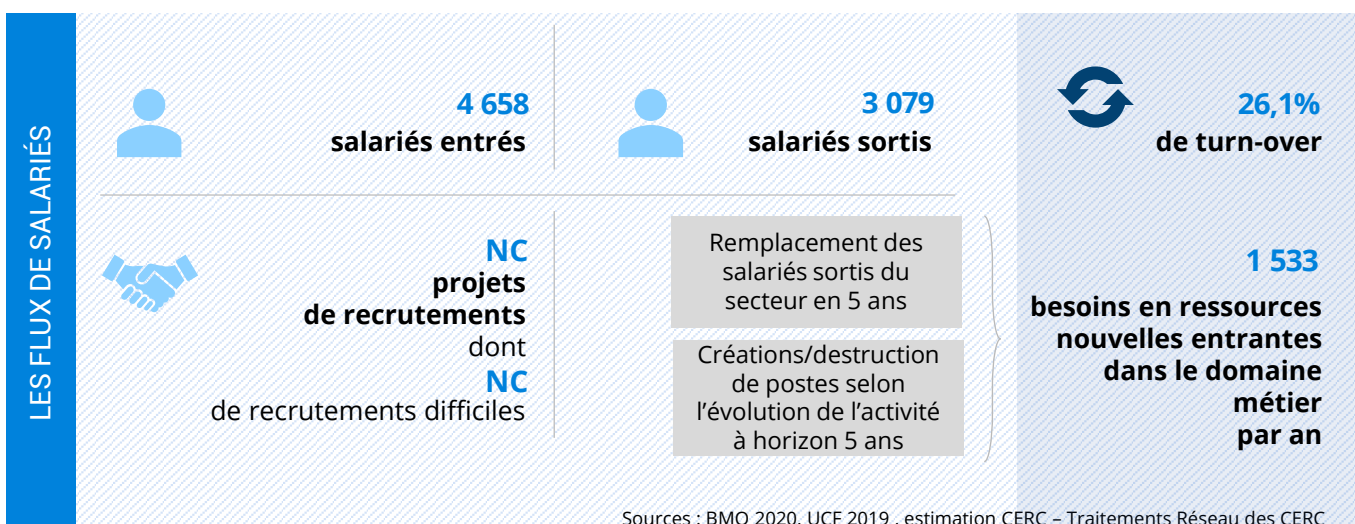
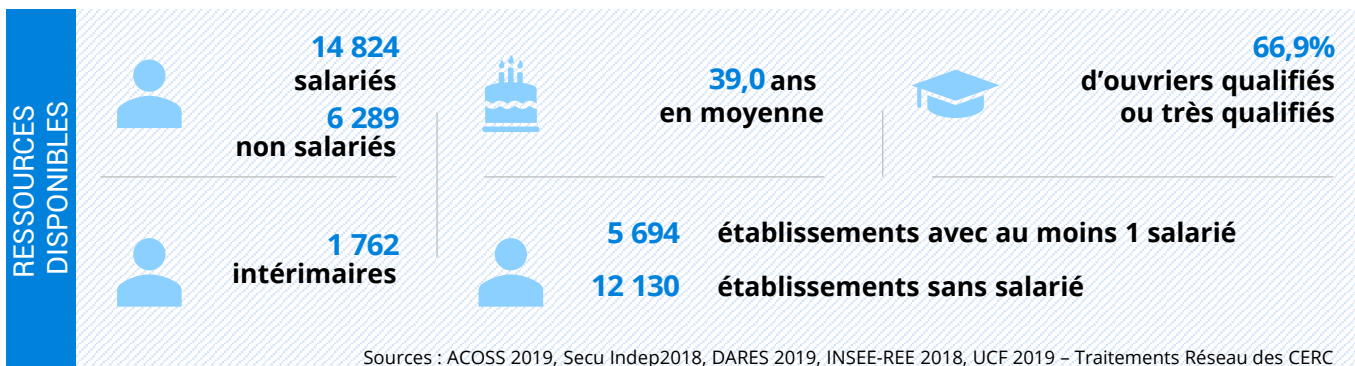
Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins....

Métiers de la métallerie



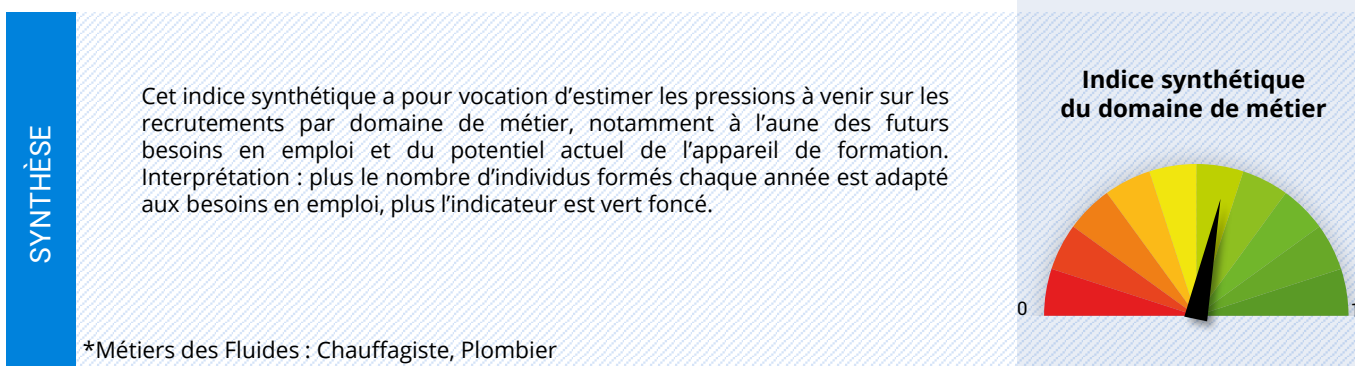
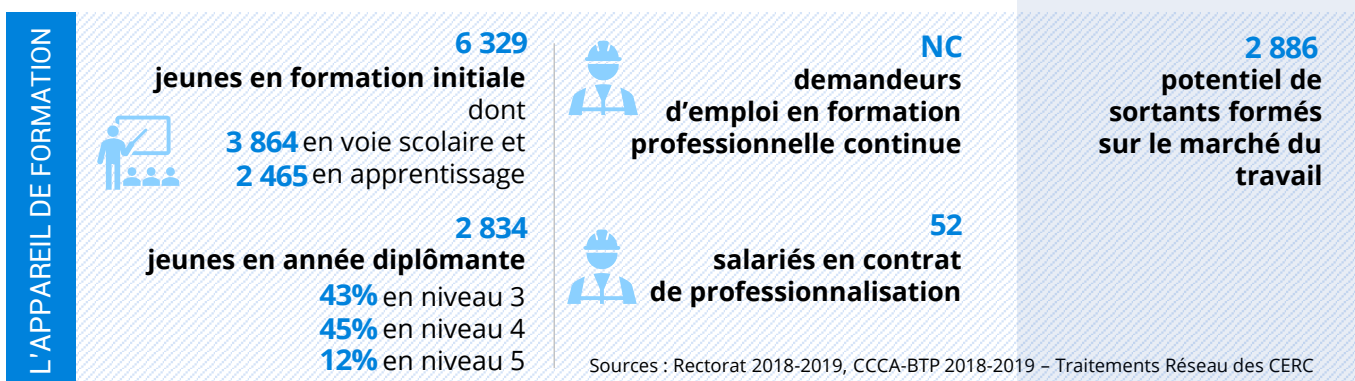
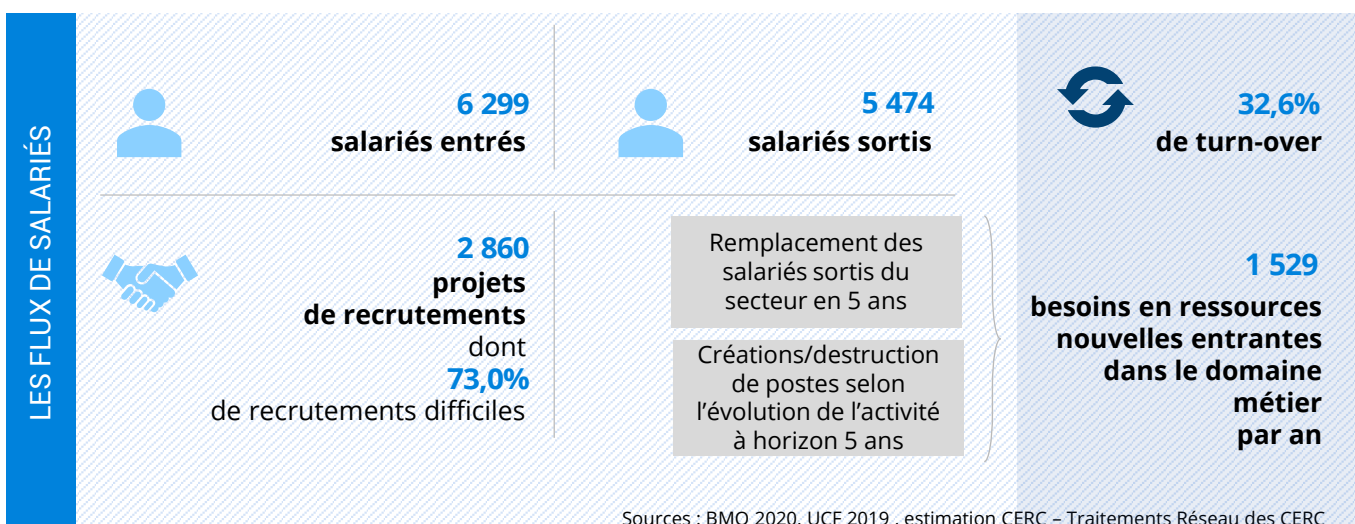
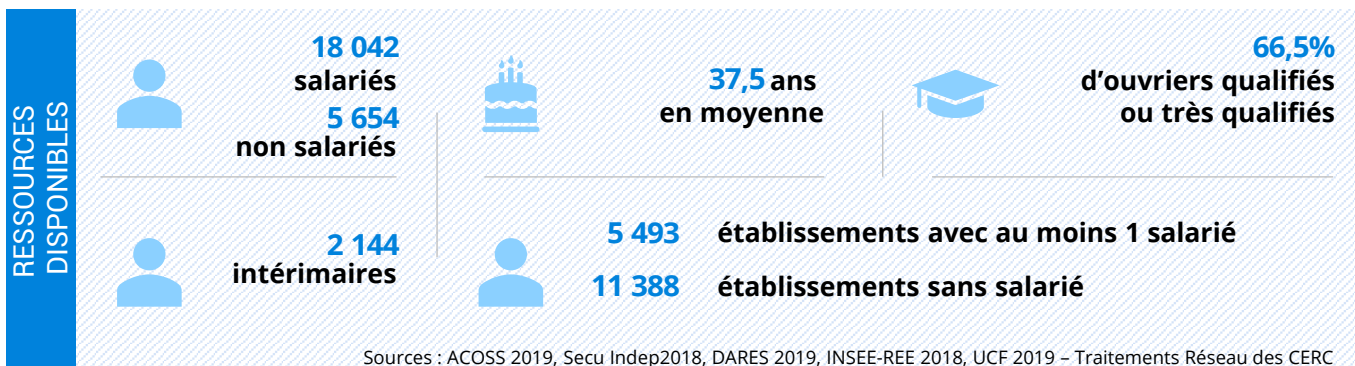
3.6 | Métiers de l'électricité

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers de l'électricité



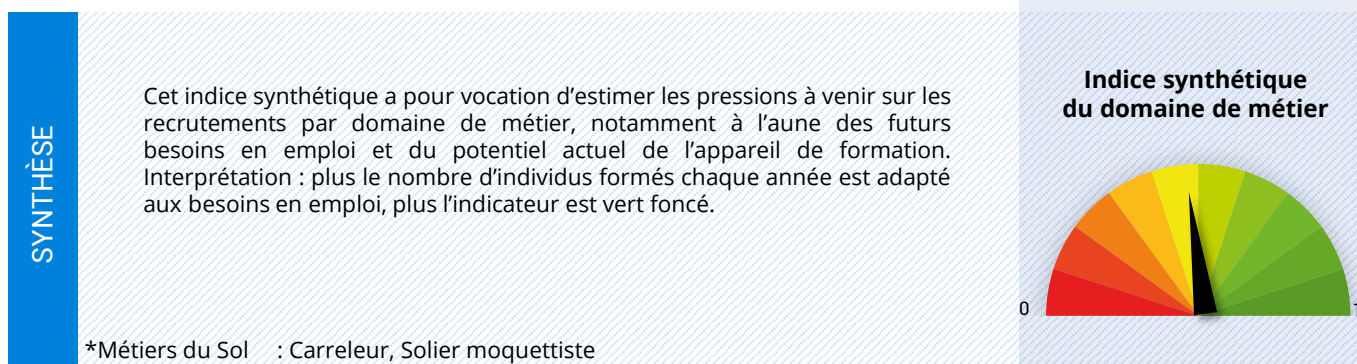
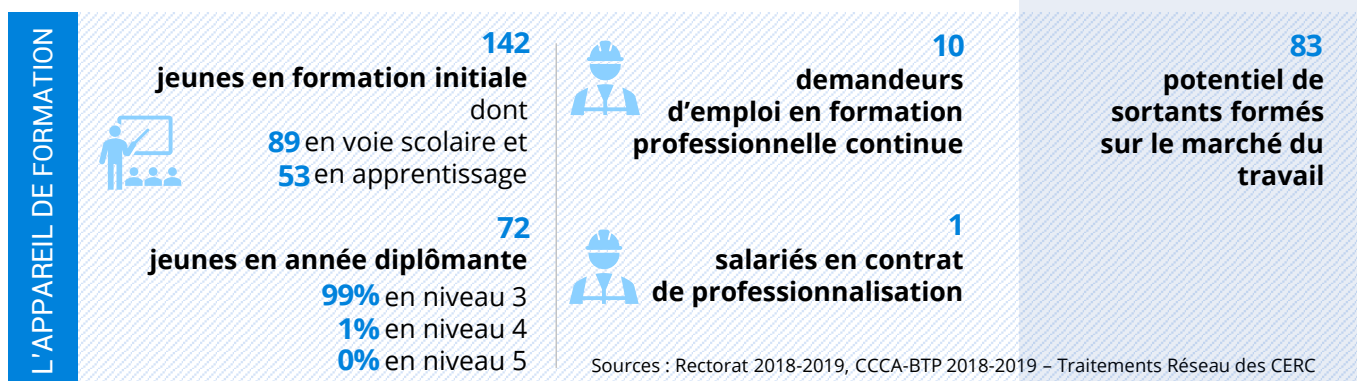
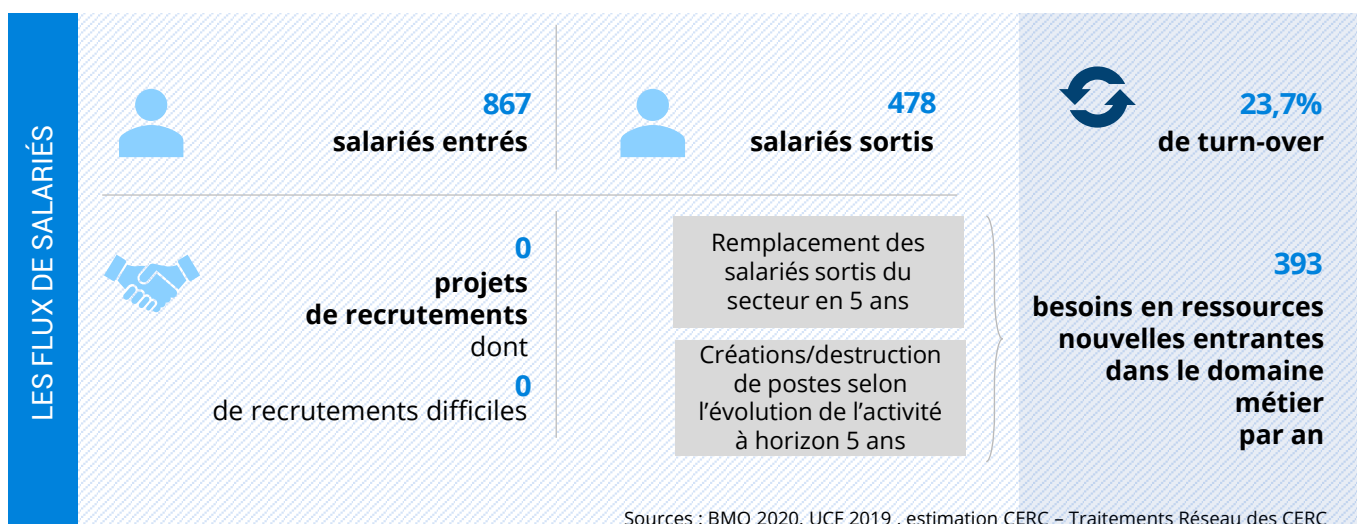
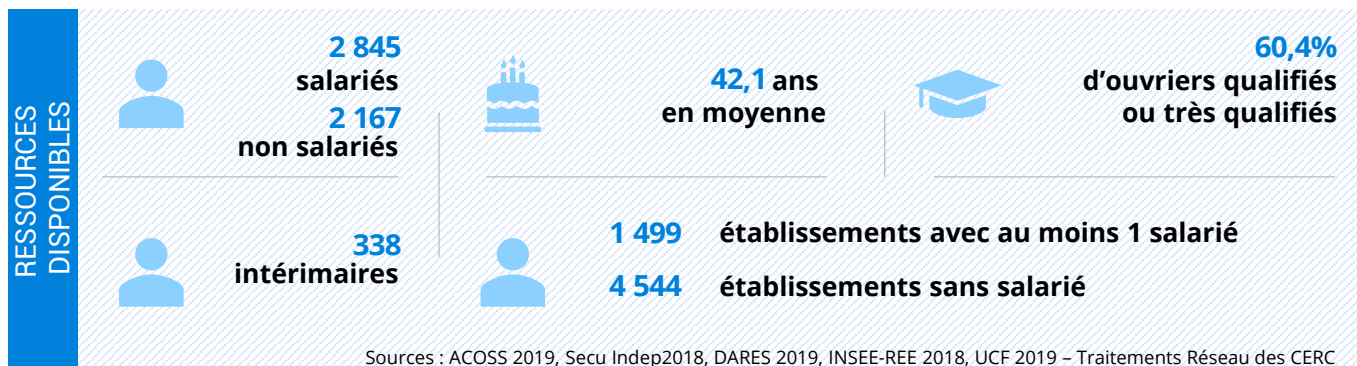
3.7 | Métiers des fluides

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers des fluides



3.8 | Métiers du sol

Mise en perspective des ressources, des flux, des besoins.... Métiers du sol



Glossaire

Définitions importantes

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffres latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation.

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours en 2019 (date de début \leq 31/12/2019 et date de fin \geq 01/01/2019), dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2019 :

- ▶ Entrants : Pas présent au 01/04/2018 et présent au 31/03/2019
- ▶ Sortants : Présent au 01/04/2018 et pas présent au 31/03/2019
- ▶ Stock : présents au 15 mars 2019

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

Détails des regroupements Travaux Publics :

- Métiers Canalisation : Canalisateur
- Métiers Conducteur et Mécaniciens d'engin :

- Conducteur d'engins et de véhicules, Mécanicien d'engins
- Métiers Ouvrages d'art : Constructeur d'ouvrages d'art, Poseur de voies
- Métiers Réseaux électriques et communication : Monteur en réseaux de communication, Monteur en réseaux d'énergie
- Métiers Routes : Constructeur de routes, Opérateur de centrale
- Métiers VRD : Ouvrier VRD, Terrassier

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

Avec le concours...

Des membres et partenaires de la CERC



Des membres du GIE Réseau des CERC



De l'Observatoire des Métiers du BTP



CERC Île-de-France

21 rue Miollis 75 015 Paris

06-47-43-73-86 | fiona.danglard.cerc@gmail.com

<https://cercidf.fr/>

